

Une cuisine du terroir authentique et gourmande au coeur de l'Entre-deux-Lacs



HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

Bulat Chagaev court le monde en quête de son argent

PROCÈS Bulat Chagaev, l'ancien président de Neuchâtel Xamax, n'était pas présent, hier à Neuchâtel, pour la reprise de son procès. Et toujours aucun signe de vie d'Islam Satujev.

ARGENT FRAIS Bulat Chagaev a invoqué un voyage, sans en préciser la destination, visant à réunir le montant (environ 1,7 million) qu'il s'est engagé à verser aux parties civiles.

PRISON Le procureur a requis 3,5 ans de prison ferme contre Chagaev et 15 mois avec sursis contre Satujev. Les avocats des deux hommes ont demandé leur relaxe. **PAGE 7**

Les Caves du Prieuré rénovées pour une nouvelle génération



LUCAS VUITEL

CORMONDRÈCHE Après plusieurs mois de travaux et plus de deux millions de francs investis, les Caves du Prieuré ont inauguré leurs nouvelles installations à la Grand-Rue 35. Dans un bâtiment entièrement refait, pressoirs et cuves flambant neufs ont accueilli leurs premières grappes de pinot noir hier. **PAGE 9**





DAVID MARCHON

GALERIE C
Maximilien de Meuron revisité par 18 artistes
PAGES 12-13

TRANSPORTS PUBLICS
Plus d'équité entre les communes neuchâteloises
PAGE 3

FOOTBALL
Xamax FCS ramène trois points du Tessin sans briller
PAGE 23

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
	
10° 20°	4° 17°

SOMMAIRE
Cinéma **PAGE 14** Télévision **PAGE 29**
Feuilleton **PAGE 28** Carnet **P. 30-31**



« Il ne sera pas possible d'appliquer l'initiative sans limiter fortement la liberté des citoyens et des entreprises. **Ne nous laissons pas piéger** »

Philippe Bauer Conseiller national, PLR

NON À L'INITIATIVE EXTRÊME DES VERTS

WWW.VERT-EXTREME-NON.CH



L'INVITÉ



ALAIN BRINGOLF
ANCIEN DÉPUTÉ
POP ET ANCIEN
CONSEILLER
COMMUNAL
À LA
CHAUX-DE-FONDS

Réflexion élargie à partir des fusions de communes

Des sceptiques doutent de l'utilité des fusions de communes. Sont-ils tous des autonomes irréductibles, des défenseurs de baronnies ayant l'esprit de clocher ou encore des grincheux pour reprendre quelques qualificatifs utilisés par le rédacteur en chef de «L'Express» et de «L'Impartial» qui soutenait le projet de fusion des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds dans l'édition du 31 mai 2016?

L'éditorialiste soulignait à juste titre que les communes ne sont plus des entités fermées sur elles-mêmes car les échanges se multiplient et les habitants bougent en fonction de leurs différentes activités. Mais Horace disait: «Ceux qui traversent les océans changent de lieux, mais pas d'idées.» Donc, tout est relatif et nous devrions davantage nous préoccuper des effets pervers provoqués par les fusions et qui ne sont pas abordés par leurs partisans. Il s'agit notamment de la perte des liens directs entre les habitants et leurs autorités.

Les citoyennes et citoyens ne peuvent plus les questionner à propos des décisions qui les concernent car les choix se prennent de plus en plus loin des lieux de vie. Nous observons la même tendance, avec les mêmes effets, avec les fusions – concentrations d'entreprises. Les anciens «barons» de l'horlogerie ont laissé leur place à des groupes internationaux qui décident, à distance, sans tenir compte de la qualité de la

des gens d'ici ni de leurs besoins fondamentaux. Dixi en est un des derniers exemples. Et que penser des déplacements des salariés qui deviennent mobiles par contrainte professionnelle, pour aller voir ailleurs si l'herbe y est plus verte comme on leur a fait croire?

Idem dans le domaine administratif, les fusions, dénommées centralisations, créent chez beaucoup d'habitants le sentiment que leurs intérêts ne sont plus pris en compte comme on le constate avec l'Hôpital neuchâtelois, les anciens Services industriels ou encore les Transports en commun. Des instances désormais gérées administrativement, à distance, sans liens directs avec les besoins quotidiens de la population. Ce n'est pas d'une telle organisation sociale que j'espère pour mes petits enfants.

En finalité, les fusions, dans leurs différentes formes, ne répondent qu'aux intérêts des instances dominantes, qu'elles quelles soient.

Mes propos ne se veulent pas dogmatiques pour autant car certaines fusions résultent de nécessités voulues et souhai-

tées par «ceux d'en bas» et qui sont à la fois nécessaires et émancipatrices. Mais lorsque les fusions sont imposées par «ceux d'en haut», il faut s'en méfier, car rarement les intérêts du peuple en sont l'objectif.

Face à la modernité galopante, d'autres valeurs mériteraient d'être développées. Pensons à favoriser une meilleure participation des habitants à la construction en commun de leur avenir, à des autorités davantage à l'écoute des besoins de base de la population plutôt qu'à des projets de prestiges destinés aux élites.

Bien entendu ces quelques réflexions proviennent d'un personnage qui n'a rien compris à la modernité et qui reste convaincu que ce sont les petites choses proches des gens qui favorisent leur bien-être et leur humanité.

Mais l'élargissement du débat me paraissait nécessaire et j'emprunte ma conclusion à un proverbe persan qui mériterait une plus grande attention de la part de nos dirigeants: «Si tu as deux oreilles et une bouche, c'est pour écouter deux fois plus que tu ne parles.»

Pensons à favoriser une meilleure participation des habitants à la construction en commun de leur avenir...

LE CLIN D'ŒIL



BELLE POUSSE! «Les bienfaits d'un long week-end pluvieux: une petite colonie hirsute blottie au creux d'un arbre ose enfin se montrer...», commente l'auteur de cette vue bien de saison.

PHOTO ENVOYÉE PAR ROGER SAUSER, DE LA CHAUX-DE-FONDS

châteloise (14.9). Il y a dans ce texte de bons arguments qui peuvent convaincre. Malheureusement, la dernière phrase déprécie le contenu qui le précède. Tous les socialistes n'ont pas le même avis, il y a la liberté d'expression, contrairement à ce qui se passe dans le parti d'extrême droite pour lequel on ne doit plus utiliser le terme, à Dieu ne plaise, d'agrarien.

Claude Monod (Bevaix)

RENSEIGNEMENT

Une loi qui menace les libertés individuelles

Peu importe son but, la loi sur le renseignement n'est pas bonne parce qu'elle contient trop d'articles (88). Le fait d'entraîner la modification de nombreux autres textes législatifs le prouve. Le but d'une loi fédérale est d'aider et de protéger les citoyens en consacrant un principe constitutionnel mais en admettant qu'il n'est pas possible de tout y prévoir (Mauvais exemple typique: la loi sur l'asile) Toute loi sera donc utile si elle définit un cadre clair à ses règlements d'application, adaptables plus rapidement à des exigences nouvelles ou imprévues. Suite à diverses interrogations je peux attester que seul un nombre restreint de citoyens l'ont lue de bout en bout et que ceux qui l'ont comprise sont encore moins nombreux. La plus extrême prudence, voire le doute, sont donc de mise en ce qui concerne cette loi qui tend à prévoir l'imprévisible ce qui, par définition, est impossible. En outre, les mesures techniques qu'il conviendra de mettre en place ne sont de nature à rassurer la population puisqu'il est de notoriété que la Suisse est en retard dans le domaine informatique et que la Confédération elle-même a connu plusieurs déboires avec certains de ses programmes. Autres inquiétudes: un tribunal

Enrico Rosina (Bevaix)

ÉLIGIBILITÉ (BIS)

Judicieux constat, mais...

J'ai lu avec attention le courrier de lecteur «Les droits sans les devoirs» écrit par Yvan Perrin, président de l'UDC neu-

administratif devra se prononcer sur des mesures contre des actes relevant occasionnellement de la criminalité. Pourrions-nous protéger les libertés individuelles (art.2) tout en collectant des données à l'insu des personnes (art.5)? Qui déterminera la pertinence des informations (art.12) alors que leurs transmissions entre services sont actuellement lacunaires? Comment attirer l'attention de la jeunesse insouciant des risques et des utilisateurs de réseaux qui, étant publics, seront scrupuleusement surveillés? Enfin dernier avertissement à tous les citoyens (historique celui-là): Orwell avait prédit cette surveillance générale par Big Brother (grand frère) que nous connaissons tous aussi puisqu'il s'appelle USA (NSA, CIA etc).

Marc-Louis Gindrat (Cortaillod)

RAPPEL

VOTATIONS Comme de coutume, nous mettons fin dans cette édition à la parution de courriers de lecteurs relatifs aux différents objets fédéraux et cantonaux, de la votation de ce week-end.

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées.

COURRIER DES LECTEURS

ÉLIGIBILITÉ

Votez dans l'intérêt de votre patrie

Dans son courrier du 16 septembre, M. Hofmann a raison sur toute la ligne. Je suis Suisse et je n'ai qu'une nationalité. J'ai fait mon armée, j'ai passé toute ma vie dans le canton de Neuchâtel. S'il y a quelqu'un qui

fait du beurre et de l'argent du beurre, c'est sur mon dos, avec les médicaments, les voitures, les primes des caisses-maladie, les livres, etc., ainsi que les cadeaux fiscaux à des multinationales, à certains milliardaires zurichois ou à des conseillers fédéraux «off-shore». Il semble cependant que le simple fait d'avoir un nom à consonance latine comme le mien attire encore les persiflages d'une certaine frange de la population. Or, même si certains ont de la peine à le concevoir, le monde change. Lorsqu'on se réunit dans ma famille, on parle français, italien et anglais, parfois même allemand. Si chacun met son ou ses passeports sur la table, on en voit de toutes les sortes. Et je ne pense pas que nous soyons une exception. Dans le monde idéal

de l'UDC, chacun reste chez soi et chante l'hymne national pour resserrer les liens contre les hordes d'envahisseurs. Est-ce la peur de ne pas être à la hauteur? En tout cas ce monde-là s'éteint, et soit on s'adapte, soit on disparaît, comme les dinosaures. Dans le monde qui est le mien, on se contrefiche de la couleur du passeport de celui qui travaille avec une énergie de dingue sur un chantier, ou qui fait honneur à la Suisse en annonçant une première mondiale dans le domaine du biomédical, des nanotechnologies ou du photovoltaïque. Chers concitoyens UDC, tout ce qu'on vous dit est que parmi ces gens, il y a des têtes bien faites, des innovateurs et des créateurs d'entreprises, et qu'ils ne sont pas forcément tous de

méchants communistes et profiteurs. Si on en élit un, c'est qu'il aura su inspirer confiance à la population, non? Alors s'il vous plaît, pour une fois, votez dans l'intérêt de votre patrie, qui s'appelle «République et canton de Neuchâtel», et cessez de la trahir en jouant aux baillis à la solde d'une certaine UDC zurichoise.

Enrico Rosina (Bevaix)

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

TRANSPORTS PUBLICS Le Conseil d'Etat revoit la clé de répartition des charges. Plus d'équité entre les communes

DANIEL DROZ

Le Conseil d'Etat vient de rendre son rapport. L'adaptation de la répartition intercommunale au pot commun des transports publics devra maintenant passer la rampe du Grand Conseil. Elle vise à réduire l'écart entre les communes en matière de financement du secteur. Ce sera notamment sensible pour la Ville de Neuchâtel. Elle «économisera» environ un million de francs. Dans les faits, sa contribution sera moins élevée que si le système existant avait été conservé.

A titre d'exemple, aujourd'hui, la contribution par habitant de Neuchâtel est de 306 francs contre 46 francs pour Fresens et Montalchez. Par ailleurs, le chef-lieu et La Chaux-de-Fonds contribuent à hauteur de 63% de la part des communes au pot commun.

L'Etat verse 60% du total du pot, qui s'élève à près de 69 millions de francs. Avec la réforme, la contribution de Neuchâtel se montera à près de 9,3 millions de francs sur un total de 27,2 millions versés par les communes. Pour La Chaux-de-Fonds, l'opération s'avère quasi neutre. Elle passera à la caisse pour 6 millions. La principale augmentation est pour Val-de-Ruz, qui devra déboursier 1,5 million, soit environ 250 000 francs de plus que si l'ancien système de répartition avait été appliqué.

«Très bon partenariat»

«Globalement, tout le monde a reconnu qu'il y avait une distorsion à corriger», confie le conseiller communal chaux-de-fonnier Théo Huguenin-Elie, membre de la Conférence des directeurs communaux transports et mobilité. «Nous avons pu trouver un compromis. Les communes ont travaillé en très bon partenariat avec le Conseil d'Etat», relève-t-il.

«Il fallait corriger la distorsion trop forte pour la Ville de Neuchâtel», poursuit-il. «Ce qui est assez piquant, pour La Chaux-de-Fonds,

c'est que nous sommes au point d'équilibre. Quelle que soit la clé de répartition, nous nous retrouvons toujours à 6 millions de francs.»

Voulue par le Grand Conseil, cette adaptation répond, d'une part, à la création du fond d'infrastructure ferroviaire sur le plan fédéral. Le canton de Neuchâtel doit y contribuer à hauteur de 10,7 millions par année. D'autre part, l'introduction de la cadence à la demi-heure entre Neuchâtel et les Montagnes, le Val-de-Travers et Corcelles entraîne une hausse de 5 millions de francs.

Comme le rappelait Laurent Favre devant le Grand Conseil en décembre dernier, le fonds fédéral doit permettre, à terme, de financer un RER neuchâtelois très performant, notamment grâce à la liaison directe entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. «C'est notre combat.»

Critères revus

Pour ce qui est du pot commun des transports publics, la nouveauté réside dans la clé de répartition. Jusqu'à présent, le nombre d'habitants de la commune et la qualité de la desserte sont pris en compte, à raison de 25% pour le premier et de 75% pour la seconde. «La qualité de desserte, c'est à la fois le type de véhicules, le nombre d'arrêts et la cadence», indique Théo Huguenin-Elie. Le Conseil d'Etat propose de faire passer les taux à respectivement 40 et 60%.

Au final, entre les communes les plus fortement et les plus faiblement contributrices, l'écart maximal de la charge par habitant passe d'un rapport de 6,6 à 4, précise le Conseil d'Etat. «La nouvelle répartition permet de décharger les communes de surcharges de centre.» Il n'y aura pas de péréquation supplémentaire des charges intercommunales dans ce domaine.

L'avis est partagé par la Conférence des directeurs communaux transports et mobilité. «Cette proposition est avec la révision de la péréquation financière intercommunale en cours.»



Le canton et les communes dépensent aujourd'hui plus de 68 millions de francs pour les transports publics par an. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Non, nous ne répondons pas aux critiques»

Le Conseil d'Etat souhaite renforcer le dialogue et les échanges avec les communes et les régions. Il a écrit une lettre dans ce sens à tous les élus communaux neuchâtelois. Le président du gouvernement, Jean-Nat Karakash, explique le sens de cette démarche et ses objectifs à terme.

Quel est le but de cette démarche?

Nous nous inscrivons dans un contexte cantonal très compliqué, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans les semaines à venir...

A l'heure où de nouvelles autorités entrent en fonction dans la plupart des communes, il nous a semblé qu'il était nécessaire de sensibiliser les élus à double titre. D'une part, l'Etat et les communes doivent affronter ensemble le défi financier auquel les collectivités font face. D'autre part, nous devons travailler à valoriser les meilleurs atouts du canton et de ses régions, dans une logique concertée et sans nous disperser. En résumé, nous devons tirer tous ensemble à la même corde et dans la même direction!

Il s'agit de concrétiser cette vision «un

canton, un espace». De redonner aussi de l'élan à ce qui était à la base du Réseau urbain neuchâtelois, c'est-à-dire de s'appuyer sur les atouts spécifiques des régions, de donner du relief au territoire et non de le lisser. Les communes doivent non seulement penser à leur propre avenir, mais aussi au rôle que chacune d'elles peut jouer au sein de sa région, afin de contribuer au rayonnement du canton.

Le difficile contexte financier est-il le détonateur de cette démarche?

Le contexte financier n'a pas été le déclencheur. Il s'agit au départ d'une demande des communes, d'actualiser les objectifs de développement des différentes régions dans une logique concertée et de cultiver un dialogue permanent entre l'Etat et les régions. Cela dit, cette démarche d'alignement est d'autant plus nécessaire que les moyens sont limités.

Répondez-vous ainsi aux critiques des communes à propos d'un prétendu manque de concertation?

Non, nous ne répondons pas aux criti-

ques, qui sont allées dans l'extrême. Un exemple: nous reprocher lors de la consultation de ne pas avoir été consulté... Cela dit, il est temps de relancer une démarche de concertation transversale, qui dépasse le cadre des dossiers sectoriels sur lesquels nous dialoguons. Il est également essentiel que les régions se concertent entre elles.

Pourquoi n'avez-vous pas agi de cette manière dès le début de la législature?

Nous avons commencé par identifier les défis à relever à l'échelle cantonale, puis nous avons décliné des politiques sectorielles, qui posent un cadre solide dans lequel la démarche que nous proposons peut s'ouvrir.

Nous sommes maintenant dans le bon timing, avec des autorités communales qui commencent une nouvelle législature ou qui, dans certains cas, sont en campagne. Le cadre est propice pour poser des stratégies porteuses d'avenir. Cela permettra également de nourrir les réflexions qui s'ouvriront au début de la nouvelle législature cantonale.

ALPEN PEAK Un accord a été trouvé la semaine dernière. Le syndicat Unia et le canton de Neuchâtel sont satisfaits.

Les ouvriers polonais toucheront 60 000 francs supplémentaires

Les six ouvriers polonais d'Alpen Peak seront intégralement payés. Ils sont repartis dimanche soir au pays avec cette promesse de leur ex-employeur. Le syndicat Unia célèbre une «victoire après deux semaines de grève», tandis que le Conseil d'Etat neuchâtelois met en avant le succès de la médiation menée par les cantons de Vaud et Neuchâtel.

L'accord a été trouvé jeudi dernier. L'entreprise, dirigée par le Français Laurent De Giorgi et enregistrée dans le canton de Neuchâtel, a convenu de verser «sous dix jours» 62 000 francs net aux grévistes pour toutes les heures de travail impayées. «Maintenant, nous attendons le paiement. En attendant, le séques-

tre des biens de l'entreprise est maintenu», précisait hier Unia dans un communiqué.

La somme articulée correspond à l'analyse des documents faite par la secrétaire générale de la commission paritaire neuchâteloise du second œuvre, Laetitia Piergiovanni. Celle-ci aurait voulu «attaquer plus haut», faisant référence aux travailleurs rentrés plus tôt en Pologne, probablement victimes eux aussi de dumping salarial. «Mais en l'absence de preuves, c'est pas vu pas pris». Et nous n'avons pas voulu prendre le risque qu'Alpen Peak mette la clé sous la porte et que les six grévistes ne touchent rien», soupire-t-elle. De son côté, l'Etat souligne «l'engagement important de la commission dans ce dossier.»



La fin d'une longue attente pour les six ouvriers polonais. SP

Joint hier par téléphone, le président du Conseil d'Etat neuchâtelois Jean-Nat Karakash se dit «très heureux qu'une solution ait été acceptée par les parties. C'est la démonstration qu'on ne peut pas s'écarter impunément des règles du jeu. Et que nous sommes aussi capa-

bles de trouver des solutions dans des situations très concrètes.»

Une loi pour bloquer les chantiers?

Jean-Nat Karakash n'a pas encore fait le point sur les différentes enquêtes menées à l'intérieur des services de l'Etat, notamment le Service des migrations qui a délivré les permis de frontaliers aux ouvriers (notre édition du 9 septembre). Il maintient sa volonté d'adapter, le cas échéant, les processus et dispositifs légaux en vigueur.

Le cas Alpen Peak fait notamment réclamer à Unia «une base légale pour bloquer les travaux des entreprises fautives». Réaction du conseiller d'Etat en charge de l'économie: «Cette disposition

existe déjà dans certains cantons et la réflexion a été initiée dans d'autres. Je ne doute pas qu'elle sera débattue au Grand Conseil, dans le cadre des futurs débats sur notre campagne Réglo.»

Le syndicat réclame une fois encore un renforcement des mesures d'accompagnement. Secrétaire syndicale d'Unia section Neuchâtel, Catherine Laubscher en appelle aussi à «renforcer la responsabilité solidaire. Le maître d'ouvrage ou le propriétaire privé doit se poser des questions si on lui propose des travaux à des prix manifestement beaucoup plus bas que ceux du marché.»

De son côté, le Ministère public neuchâtelois poursuit son enquête. **VINCENT COSTET**

Landi **actuel**

www.landich

1999.-

Garantie 5 Ans

Nbr. de puissance	4
Puissance	12,6 - 8,2 kW
Volume de chauffe	140 - 235 m³
Raccordem. élect.	230V/50Hz
Poids en kg	146



Poêle de cheminée à pellets Marina
Avec minuterie programmable, fonction Eco, fonction Energy-Saving et ventilateur silencieux. Dimensions: 106 x 47 x 49,5 cm. 18938

4.95

15 kg

Pellets de bois en vrac sur demande:

Tel. 0800 735 538 www.agrola.ch



Pellets de bois CALDO
Pour les installations de chauffage et poêles à pellets, bois brut, neutre en CO₂, propre et non polluant. Puissance de chauffage env. 4,9 kWh/kg. 78066



Les 23. et 24. septembre 2016 vous recevrez gratuitement avec chaque achat chez LANDI et jusqu'à épuisement du stock un calendrier familial LANDI. Quantité limitée. Y compris le concours de dessin!

89.-

Garantie 5 ans

Baisse de prix avant: 95.-
Brûleur céramique cataly



Radiateur au gaz à catalyse Einhell KHG 4200
3 positions de chauffe. Avec allumage piézo et sécurité manque d'oxygène. 59221

49.90

20l

Petrol Eco Heat

Qualité isoparaffine, odeur neutre, combustion propre. Pour les poêles à pétrole et les chauffages à air pulsé.

33195	20l	49.90
33193	1l	3.20

27.90

Garantie 5 ans

Chauffage soufflant T3 Prima Vista

Chauffage de céramique puissant et compact. Chauffe immédiatement. 2 puissances de chauffage: 900 et 1800 W. Oscillant, 75 °C. Usage du ventilateur sans chauffage possible! Dim.: 18 x 26 x 15 cm. 02123



Prix en CHF. Sous réserve de changements de prix ou d'articles LS - 38/2016

Prix bas en permanence

www.publicitas.ch/neuchatel

publicitas

RRP COMMUNICATION & ANDREW KAY PRÉSENTENT

SOWETO GOSPEL CHOIR

LA CHAUX-DE-FONDS

MERCREDI 09 NOVEMBRE 2016

TPR - SALLE DE MUSIQUE 20H

www.rrp.ch
Tél. +41(0)22 309 00 40

ticketcorner.ch

Offre exclusive à nos abonnés

Swiss Vapeur Parc



50% de rabais

sur les entrées individuelles, week-end du 1 et 2 octobre

abo+
L'EXPRESS
L'Impartial

50% de rabais sur les entrées individuelles (adultes et enfants) pour les abonnés à L'Express et L'Impartial et leur familles (conjoint et enfants, maximum 5 personnes par famille) sur présentation de la carte abo+ aux caisses du Swiss Vapeur Parc au Bouveret.

Offre valable uniquement les 1 et 2 octobre 2016 et non cumulable avec d'autres offres ou bons de réductions.



abo+
L'EXPRESS
L'Impartial

Repérez ce logo. Chaque fois que vous le voyez, un avantage abonné vous est destiné.

DENIS-DE-ROUGEMONT Face à l'absentéisme, l'établissement scolaire vient de changer son règlement.

Lycéens convoqués à l'école le samedi pour rattraper des travaux écrits

VIRGINIE GIROUD

«Je me souviens très bien d'être allé à l'école le samedi matin quand j'étais gamin. Et je me rappelle même avoir eu des travaux écrits d'allemand le samedi de la Fête des vendanges! Je m'en suis pourtant remis», raconte Philippe Robert en rigolant.

Le directeur du lycée Denis-de-Rougemont, en accord avec les enseignants de l'établissement scolaire cantonal, a décidé de modifier le règlement interne concernant le rattrapage des travaux écrits. Depuis la rentrée d'août, les étudiants qui manquent une épreuve sont susceptibles d'être convoqués le samedi matin de 8h10 à 11h50 pour rattraper le travail écrit. «Il y aura six sessions officielles de rattrapage le samedi au cours de l'année scolaire. Si l'élève ne se présente pas, il recevra la note de 1», explique le directeur Philippe Robert.

Pourquoi cette décision de convoquer les étudiants durant le week-end? «Les enseignants étaient parfois empruntés lorsqu'il s'agissait de trouver des plages horaires pour faire rattraper les travaux écrits manqués. Surtout lorsqu'ils avaient affaire à des récidivistes. Nous avons souhaité leur donner la possibilité, s'ils le souhaitent, de proposer des sessions de rattrapage qui ne perturbent pas l'horaire de la semaine. C'est un simple ajustement de notre règlement.»

Absentéisme bien présent

Mais est-ce vraiment autorisé de convoquer des lycéens le samedi? «Oui, ça n'a rien d'illégal, nous avons la bénédiction des services cantonaux», répond Philippe Robert.

Le directeur assure que cette mesure n'est pas liée à une hausse du taux d'absentéisme lors des épreuves écrites. «Ce



Depuis la rentrée d'août, les étudiants du lycée Denis-de-Rougemont qui manquent un travail écrit sont susceptibles d'être convoqués à une séance de rattrapage le samedi matin de 8h10 à 11h50. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY



PHILIPPE ROBERT DIRECTEUR DU LYCÉE DENIS-DE-ROUGEMONT

«Convoquer des lycéens le samedi matin, ça n'a rien d'illégal.»

taux est plutôt stable, on n'assiste pas à une explosion du phénomène.» Il espère toutefois que les convocations le samedi matin pousseront certains élèves à renoncer à «schwänzer».

Les deux autres lycées du canton de Neuchâtel, à savoir

Jean-Piaget et Blaise-Cendrars, organisent également, depuis plusieurs années, des séances officielles de rattrapage des travaux écrits, afin de faciliter l'organisation des enseignants. Mais ces sessions ont lieu le mercredi après-

midi. «L'absentéisme n'est pas négligeable au secondaire supérieur», explique Yvan Deschenaux, directeur du lycée Jean-Piaget. «Ces séances de rattrapage permettent une meilleure gestion de la classe. Tout le monde avance au même rythme et les leçons ordinaires ne sont pas perturbées.»

Préserver le week-end

Au lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds, les séances de rattrapage des travaux écrits se déroulent quatre mercredis après-midi par année. «Nous n'avons pas souhaité entamer le week-end», explique Patrick Herrmann, directeur de l'établissement. «Convoquer les étu-

dants le samedi matin, c'est peu commode pour les familles qui ont souvent des projets ou des obligations. Nous partons du principe que seuls quelques élèves 'schwänzent' volontairement les travaux écrits. Pour la grande partie d'élèves qui sont vraiment malades, il n'y a pas de raison d'aller si loin dans la punition.»

Les convocations du samedi feront-elles baisser le taux d'absentéisme au lycée Denis-de-Rougemont? Philippe Robert est curieux de connaître le nombre d'élèves qui participeront à la première séance de rattrapage. Que les lycéens se rassurent: elle aura lieu fin octobre. Et non pas ce samedi de Fête des vendanges. ◉

ENSEIGNANTS Une éventuelle grève au menu du SAEN

Le comité cantonal du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) peut désormais appeler à un arrêt de travail d'une journée (au maximum) sans avoir l'obligation de convoquer une assemblée générale. Cette nouvelle possibilité lui a été accordée mardi soir, via une modification des statuts du SAEN, à l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués.

Le lancement d'un mouvement de grève est également possible. Une telle décision exigera toutefois un vote à la majorité des deux tiers lors d'une assemblée générale.

Cette double décision s'inscrit dans un contexte extrêmement tendu, qui voit les syndicats de la fonction publique s'opposer à la politique salariale du Conseil d'Etat (notre édition de vendredi passé). Ils ont donné jusqu'au 26 septembre au gouvernement pour rouvrir des négociations. S'il ne le fait pas, les syndicats activeront un plan d'actions qu'ils annoncent consécutives. ◉ PHO

AÉROPORT La piste de la privatisation partielle à étudier

La proposition du député André Frutschi de privatiser partiellement l'aéroport des Eplatures (notre édition de mardi 30 août) trouve une oreille attentive. «Le Conseil d'Etat juge l'idée d'un partenariat public-privé dans la société Aresa importante», indique-t-il dans sa prise de position sur la motion de l'élu des Verts. «Une réflexion étant actuellement menée par la société sur l'avenir de l'aéroport, la piste du partenariat public-privé sera évaluée, que ce soit sous l'angle du capital ou sous l'angle du fonctionnement.»

Par contre, le Conseil d'Etat recommande au Grand Conseil de ne pas accepter la motion. «Aresa étant une société indépendante, dans laquelle l'Etat est fortement minoritaire et dont les décisions stratégiques ne font pas l'objet de décisions du Grand Conseil. Un suivi de situation pourrait être thématiquement le moment venu dans le cadre de la sous-commission de gestion du département.» ◉ DAD

VOTATION Soutien à l'éligibilité des étrangers

La Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) est – logiquement – favorable à l'extension du droit d'éligibilité au niveau cantonal. Dans un communiqué signé par Roland Debély, président de la CICM, et Céline Maye, déléguée cantonale aux étrangers, on lit que «l'acceptation de la modification de la Constitution constituerait un message clair de reconnaissance vis-à-vis de Neuchâtelois issus de la migration et une belle possibilité de renforcer la cohésion sociale». ◉ RÉD - COMM

AVSPLUS

La réponse des jeunes de gauche aux opposants

«Une vision qui vise à cliver les générations et à embrouiller les esprits.» C'est ainsi que les Jeunes Verts, socialistes et POP qualifient la pensée des jeunes PLR, UDC, PDC et Vert'libéraux, exprimée dans notre édition du 6 septembre, au sujet de l'initiative AVS-plus soumise au vote dimanche.

D'après eux, cette réforme «ne profiterait pas à une génération plutôt qu'à une autre, mais bien à ceux qui en ont besoin, aujourd'hui comme dans 40 ans». Les jeunes de gauche restent donc optimistes, contrairement à leurs collègues de droite qui «présentent des prévisions exagérément pessimistes pour décrédibiliser [la réforme]».

Selon les militants de gauche, l'initiative AVSplus est nécessaire pour tout le monde, notamment pour les jeunes. «La concurrence

toujours plus rude du marché de l'emploi condamne de nombreux jeunes à travailler pour des salaires bas, à accumuler les stages et à effectuer des formations toujours plus longues et spécialisées». Ce qui rendrait l'alimentation d'un 2e ou d'un 3e pilier impossible.

De plus, «ce sont ceux qui acceptent que l'AVS ne remplisse pas son mandat constitutionnel (couverture des besoins vitaux) qui sont irresponsables, pas les défenseurs d'AVSplus», s'insurgent-ils.

Selon eux, il n'est pas acceptable que les retraités ne reçoivent pas de rentes suffisantes pour vivre décemment, ce qui oblige les jeunes actifs à «subvenir directement aux besoins de leurs aînés». Une situation qui, couplée à l'augmentation de l'espérance de vie, pourrait se révéler insurmontable. ◉ CAU

EN IMAGE

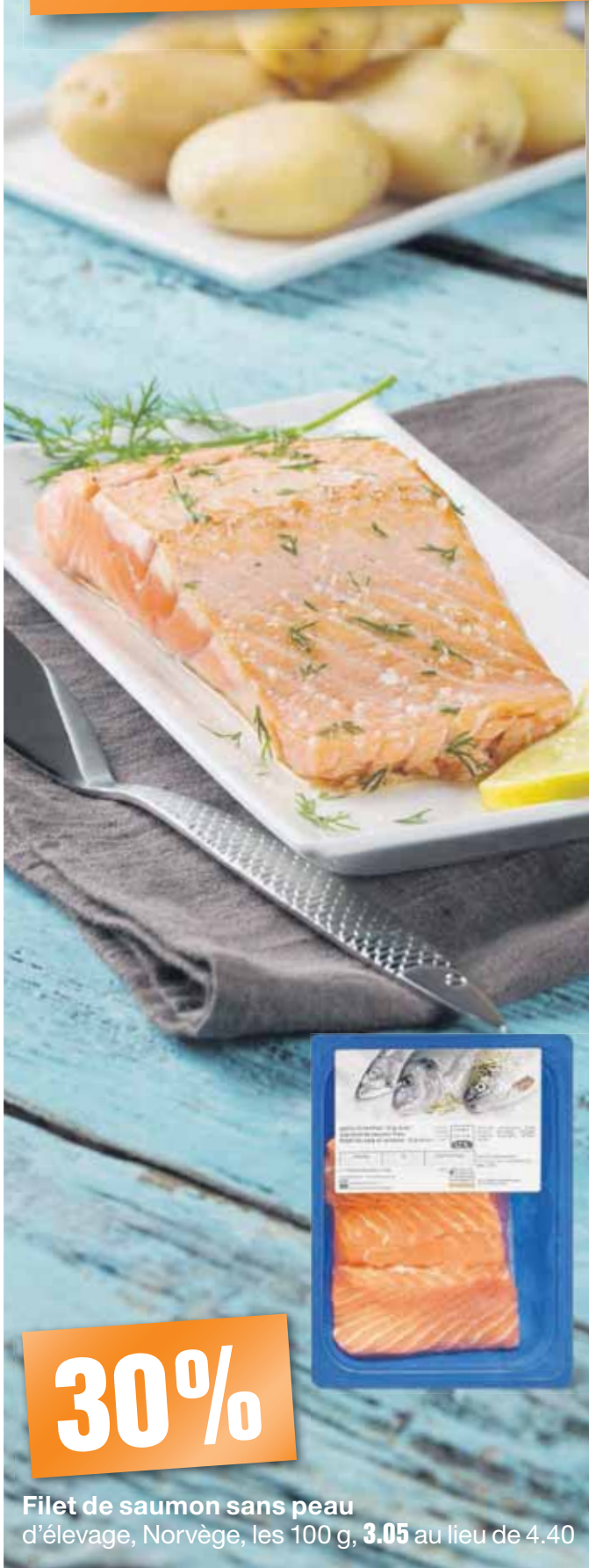


LUCAS VUJTEL

HORLOGERIE

Distinctions. C'est mardi soir, au Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, qu'ont été remis les prix Gaïa. Vianney Halter (3e depuis la gauche) a été récompensé pour «son apport au renouvellement des codes esthétiques et techniques de l'horlogerie, dans le respect de l'artisanat, mais sans jamais faire de concession au conformisme». Giovanni Busca et Pascal Rochat (à gauche) sont primés dans la catégorie Esprit d'entreprise pour «le rôle fondamental joué dans le repositionnement de l'observatoire de Neuchâtel». L'historien Roger Smith (à droite) est récompensé dans la catégorie Recherche pour «sa contribution essentielle à la connaissance du monde de l'horlogerie londonien du 18e siècle». ◉ LOË

Action



30%

Filet de saumon sans peau d'élevage, Norvège, les 100 g, **3.05** au lieu de 4.40



75 NEUCHÂTEL
FRIBOURG
MIGROS



40%

7.50 au lieu de 13.60

Saumon fumé sockeye MSC en lot de 2 Alaska, 2 x 100 g



75 NEUCHÂTEL
FRIBOURG
MIGROS

40%

7.50 au lieu de 12.90

Civet de chevreuil cuit import, l'emballage de 350 g



30%

2.70 au lieu de 3.90

Jambon épicé M-Classic Suisse, les 100 g



30%

2.10 au lieu de 3.20

Poivrons mélangés Pays-Bas, 500 g



20%

1.95 au lieu de 2.45

Fromage de montagne des Grisons à la crème Heidi les 100 g



75 NEUCHÂTEL
FRIBOURG
MIGROS

Hit

7.50

Pruneaux Suisse, le panier de 2,5 kg



75 NEUCHÂTEL
FRIBOURG
MIGROS

Hit

7.50

Chanterelles Lituanie/Biélorussie/Russie, le panier de 500 g

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg
Les articles M-Budget et ceux bénéficiant déjà d'une réduction sont exclus de toutes les offres.
OFFRES VALABLES DU 20.9 AU 26.9.2016, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MIGROS

M comme Meilleur.

PROCÈS CHAGAEV L'ancien président de Xamax recherche l'argent qu'il doit.

Toute la faute à l'ancienne équipe

SANTI TEROL

Bulat Chagaev n'a pas payé ce qu'il avait promis. Et il n'est pas venu assister à la deuxième audience de son procès. C'est donc sur la base d'une procédure par défaut que l'ancien président de Neuchâtel Xamax et son bras droit Islam Satujev ont 'comparu', hier à Neuchâtel, devant la Cour criminelle du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers.

A l'issue de l'administration des preuves, le ministère public a réclamé 3,5 ans de prison ferme contre Bulat Chagaev et l'attribution de plein droit à l'Etat des séquestres (une cédule hypothécaire de 500 000 francs, une Bentley et une Mercedes pour l'essentiel). A l'encontre d'Islam Satujev, «un kapo, une petite main qui exécute sans comprendre...», le procureur général a requis 15 mois de peine privative de liberté, avec sursis. Leurs défenseurs ont par contre conclu à la relaxe pure et simple de leur mandant. Comme cela était déjà annoncé, le président du tribunal n'a pas rendu de jugement. La sentence tombera le 24 octobre.



Bulat Chagaev (ici avec Andrei Rudakov, éphémère président de Xamax sous l'ère du Tchétchéne) dispose d'un mois pour payer ce qu'il s'est engagé à verser à la partie civile. Sinon, il perdra la cédule hypothécaire qu'il avait mise en gage pour sortir de prison et sa Bentley (à l'arrière-plan). KEYSTONE

«Le prévenu s'est lui-même mis dans cette situation.»

ALEXANDRE SEILER
PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CRIMINEL

Contrairement à celle d'Islam Satujev (il n'a plus donné signe de vie depuis la fin de l'instruction), l'absence de Bulat Chagaev n'était pas programmée. L'homme d'affaires tchétchéne a simplement dû se rendre quelque part sur la planète pour rapatrier l'argent qu'il s'est

engagé à verser à l'Etat de Neuchâtel (quelque 700 000 francs sur le million et demi initial dû au titre d'impôts à la source) et quelque 980 000 francs en faveur des six anciens joueurs, entraîneur et staff technique qui s'étaient portés partie civile dans le procès.

Preuve de sa bonne foi, Bulat Chagaev a fait parvenir au tribunal une copie d'un billet d'avion entre Moscou et... Surprise, la destination a été caviardée. Car Bulat Chagaev ne veut pas donner de pistes sur l'origine de ses fonds. Eternel recommencement, puisque c'est bien là la

source de tous les problèmes de Bulat Chagaev en Suisse...

Manque de preuves

Cette absence, anodine pour le déroulement du procès, a incommodé toutes les parties. Hormis pour la Cour, qui est passée outre la demande unanime de report du procès. L'avocat de la partie civile et le procureur Pierre Aubert ont clairement exposé qu'ils ne requerraient pas la même sentence si Bulat Chagaev honorait sa parole en versant l'argent promis. Mais consentir au report aurait sans doute donné l'impression que Chagaev tiendrait

encore le couteau par le manche. «La Cour se réjouit des démarches entreprises par Bulat Chagaev, mais il manque des pièces au dossier prouvant qu'il sera en mesure de payer dans les jours ou semaines à venir. Le prévenu s'est lui-même mis dans cette situation», a tranché le président du tribunal.

Quand la morgue se rit de l'hôpital

Avec cette donne, le procureur général n'avait plus aucun élément à décharge à faire valoir. «Bulat Chagaev n'a jamais rien admis. Ce sont toujours les autres les imbéciles ou les malhonnêtes»,

a chargé Pierre Aubert. Puis, pour la partie civile, Skander Agrebi a passé en revue la très longue liste des actions qui ont mené le Xamax de l'époque à se couper de ses soutiens financiers, tout en vivant sur un très grand pied.

Rien de tout cela ne serait la cause de la faillite de Xamax et de la dette de 20,1 millions de francs illustrant cette déconfiture. Sans jamais avoir un mot pour les petits prestataires qui ont bu la tasse, l'avocat de Bulat Chagaev n'a eu de cesse de reporter la faute sur l'ancienne équipe dirigeante de Sylvio Ber-

LES BONS MOTS DU PROCÈS

La Cour

Sur l'absence de Bulat Chagaev: «Ce n'est pas la destination qui pose problème, mais l'origine des fonds. Et on ne va pas poser un regard angélique.»

La partie civile

Me Skander Agrebi à propos du non-report de l'audience: «Si je plaide, je vais devoir demander la condamnation de Bulat Chagaev. Et il serait tenté de ne pas payer si nous sommes méchants. Je dois tenir compte des intérêts de mes clients.»

Humour

«Il y a cinq ans, Bulat Chagaev cherchait déjà des solutions pour payer.» Du président du tribunal au sujet des retards de paiement.

Le procureur

«Bulat Chagaev a eu de l'argent quelque part. Mais il a sous-estimé les règles sur le blanchiment. Ses millions n'étaient pas mobilisables!»

Clairvoyance

L'avocat d'Islam Satujev: «Il fallait être fou pour acheter Xamax en 24 heures, sans analyse financière.»

nasconi. Me Dimitri Iafaev a insisté sur la chronologie des faits, sur la déjà mauvaise gestion du club, qui aurait dû être déclaré en faillite avant sa vente à Bulat Chagaev. Ces supposés cadavres dans les placards ont fait réagir le procureur: «C'est la morgue qui se rit de l'hôpital!»

Restait à élucider le mystère de la fausse attestation de la Banque of America, de 35 millions de dollars. Un document fabriqué par un employé, a accusé Me Iafaev. «Un faux réalisé par Chagaev et de mystérieux associés», a rétorqué le procureur, se basant sur les déclarations du prévenu. ●

LE LANDERON

La brocante ce week-end

La brocante du Landeron, c'est ce week-end dans la vieille ville. La version 2016 de la plus grande foire aux Antiquités en plein air de Suisse ne dérogera pas à la règle, elle qui a pris l'habitude d'accueillir plusieurs centaines de stands d'antiquaires professionnels, en provenance de différentes régions suisses et étrangères.

Ces marchands viendront installer leurs stands demain entre 14 heures et 19 heures. La brocante à proprement parler se déroulera samedi (9h-19h) et dimanche (9h-17h).

Le rendez-vous a bien changé depuis ses débuts en 1974. Cette année-là, le temps fut très mauvais et il réunit à peine 50 antiquaires. Organisant la manifestation, l'Association de la vieille Ville du Landeron a depuis toujours cherché à en améliorer les infrastructures. A l'instar des transformations de 2015, qui

ont aménagé la fête différemment.

La surface de la manifestation s'est étendue depuis la première édition, permettant à une foule importante de s'y rendre. Mais les organisateurs ont annoncé l'année dernière ne pas vouloir dépasser l'espace actuel, craignant de tuer la convivialité de l'événement.

Un expert présent

Comme les dernières années, un expert aura la tâche de contrôler les objets. Autrement dit, l'identification d'éventuels faussaires. Cela permet aux honnêtes marchands et aux passionnés d'antiquités de pouvoir échanger tranquillement. ● MLE

INFO

La brocante du Landeron: Déballage vendredi, 14h-19h. Brocante samedi (9h-19h) et dimanche (9h-17h). Infos: <http://www.avvl.ch/brocante-landeron>

NEUCHÂTEL

Le PLR pose une affiche électorale géante sans en faire la demande.

En tout grand, mais à la sauvette

En tout grand. Le Parti libéral-radical de la ville de Neuchâtel a posé hier après-midi une affiche géante – huit mètres par sept – de ses candidats au Conseil communal sur l'immeuble rue de l'Hôpital 17. En pleine zone piétonne. «Nous voulions faire quelque chose de nouveau pour cette campagne pour les élections communales. Et nous avons la chance d'avoir un de nos membres qui rénove un bâtiment», explique Georges Schaller, président de la section locale du parti.

Si l'opération est on ne peut plus visible, surtout juste avant la Fête des vendanges, il y a quand même un petit hic. Même si ce sont des professionnels qui ont monté l'affiche pour ne prendre aucun risque vis-à-vis de la sécurité des lieux, aucune demande officielle pour un tel affichage n'a été faite auprès de la Sécurité urbaine de Neu-



L'affiche en pleine pose, hier après-midi au centre-ville. LUCAS VUITTEL

châtel, fait savoir le service de la communication de la Ville.

«Pour la pose de bâche comme celle-ci, il faut faire une demande d'autorisation auprès de la Sécurité urbaine. Lequel service peut, suivant les cas, s'approcher du service de l'urbanisme qui peut émet-

tre un préavis», explique le service de communication de la ville de Neuchâtel.

Ces demandes d'autorisation concernent tant les bâches politiques que celles annonçant des spectacles ou le passage d'un cirque. Dans le cas précis de la bâ-

che du PLR, la sécurité urbaine – qui dépend d'un édile PLR – annonce qu'elle ne pose, a priori, pas de problèmes. Il est peu probable que le parti doive l'enlever prochainement.

«Nous n'avons pas fait de démarches», confirme Georges Schaller. «Mais si on s'approche de nous, bien sûr que nous déposerons une demande tout de suite. Nous pensions qu'il n'y avait pas besoin de le faire puisque nous étions sur un bâtiment privé, dans une zone piétonne où l'on ne gêne pas le trafic et en période électorale», explique-t-il.

Pour le parti politique, l'affichage, qui devrait rester là jusqu'aux élections, n'est finalement pas aussi onéreux que visible. N'ayant qu'à payer la bâche elle-même et le montage, l'opération revient à un gros millier de francs, «l'équivalent de trois affiches standards». ● MAH



Sept camions et une grue ont débarqué lundi, mais la Spin Tower n'a commencé à être montée que le lendemain; d'abord la base, puis chaque élément. Installation terminée mercredi après-midi.

NEUCHÂTEL Il a fallu sept camions pour transporter les 120 tonnes de matériel qui ont servi à monter la Spin Tower. Une première dans le canton qui fera vibrer la Fête des vendanges.

Une chute vertigineuse de 80 mètres

ANTONELLA FRACASSO (TEXTE)
LUCAS VUITEL (PHOTOS)

Une chute libre de 80 mètres à 120 km/h, ça vous tente? Les amateurs de sensations fortes seront servis avec la Spin Tower, qui a pris ses quartiers cette semaine à la place Alexis-Marie Piaget, à Neuchâtel. Dès vendredi 16h, début de la Fête des vendanges, et pendant 10 jours, cette attraction fera vibrer les plus téméraires.

Ce manège spectaculaire est une première dans le canton et la deuxième fois qu'il est proposé en Suisse romande. Seul Genève en a bénéficié cet été pendant ses fêtes. Une infrastructure qui a nécessité sept camions transportant 120 tonnes de matériel et une grue. Partis de Thurgovie, les forains sont arrivés dans le chef-lieu lundi. Toutefois, le montage n'a commencé que mardi à 8h. «Ça n'a pas été facile de s'installer car l'emplacement

est serré», note Egon Bolliger, contremaître qui a dirigé le montage avec sept autres personnes. «Nous avons d'abord installé la base du manège.» En fin de matinée, une partie de la tour était dressée, avec au sommet trois étoiles et l'inscription Maier, du nom de son propriétaire, le forain Hanz Peter Maier. L'installation s'est achevée hier après-midi.

Tour panoramique à 360°

Accessible à partir d'une taille minimale de 1,30 m, le tour de manège dure environ deux minutes. «Je ne connais pas le prix exact, ça dépend des villes, mais ça doit être autour de 10 francs», relève Egon Bolliger. La nacelle monte lentement. Elle tourne sur elle-même à mi-parcours et une fois au sommet. «Ce qui permet de profiter du panorama», poursuit le contremaître. Enfin, c'est la chute libre!

Quelles sont les mesures de sécurité? «C'est TÜV (réd:



La nacelle monte, fait un tour sur elle-même à mi-parcours et en haut afin d'admirer la vue avant la chute...

Technischer Überwachungs-Verein, un organisme de contrôle) qui vérifie la Spin Tower une fois par an. Pour d'autres manèges, c'est chaque deux ans, ça dépend de la catégorie.» Et lors du montage, qui vérifie? «Ce n'est pas possible d'oublier un plaçant Egon Bolliger. Il précise néanmoins qu'une fois l'installation terminée, un contrôle s'effectue via un ordinateur, placé dans un container à

côté du manège. «Si quelque chose ne va pas, un signal est émis.» En cas de coupure d'électricité, «la nacelle est programmée pour descendre doucement», précise le contremaître. A noter que «le manège peut fonctionner même par mauvais temps. Il n'est stoppé qu'en cas d'éclairs dans le ciel.»

D'après Daniel Jeanneret, responsable de l'Association foraine de Suisse romande, il est primordial de proposer des

nouveautés. «La nouvelle génération apprécie toujours les manèges, mais elle dépense son argent pour autre chose», dit-il, en pensant aux smartphones, tablettes et autres jeux vidéo. «La Spin Tower va attirer la foule!»

VIDÉO

Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express/L'Impartial + e-paper

LIGNIÈRES Fleurs et folklore pour la désalpe

Les vaches rejoindront samedi Lignièrès lors de la fête de la Désalpe. Au programme de cette 41ème édition, cortège et musiques folkloriques.

Tondues et brossées, une soixantaine de vaches porteront, en plus de la traditionnelle cloche, une couronne de fleurs (archives Christian Galley). C'est vers 10h30 qu'elles quitteront l'alpage et prendront le chemin du village, décoré pour l'occasion. Vers 14h, les génisses à peine arrivées défilèrent, accompagnées notamment par d'autres animaux de la ferme, par des sociétés locales, et par des classes du village.

En fête dès demain

La manifestation démarre déjà demain à 18h30. Le lendemain, la journée débutera à 10h avec l'ouverture du marché artisanal et du troc. Les sociétés locales seront présentes à travers plusieurs stands. La musique sera aussi de la partie: cors des Alpes et orchestre «Les amis de la Tchau» animeront le marché.

L'origine de la Désalpe de Lignièrès remonte à l'année 1970, lorsque des amis décidèrent de se retrouver pour le retour des vaches au village, et d'organiser une petite fête au bistrot. Cinq ans plus tard, un comité se constituait et la première Désalpe officielle se déroulait il y a 41 ans. **MLE**



«Le manège peut fonctionner même par mauvais temps. Il n'est stoppé qu'en cas d'éclairs.»

EGON BOLLIGER CONTREMAÎTRE QUI A DIRIGÉ LE MONTAGE DU MANÈGE

PAPILIORAMA

L'hôte d'honneur est arrivé

Un délicat déménagement s'est effectué hier entre Bâle et Chiètres (FR). Lourde de 87 kilos, le tubercule de la plus grande fleur du monde a été transporté du Jardin botanique de l'université rhénane jusqu'au Papiliorama. L'arum titan, aussi appelé le phallus de titan, y séjournera durant des travaux de rénovation à Bâle. La floraison est attendue en décembre, ac-

compagnée de son «exquise puanteur».

Alors qu'elle s'est fanée durant ces dernières semaines, la plante est en phase de repos. L'extraction du pot a commencé par le retrait délicat de la terre, puis le passage d'une toile sous le tubercule, permettant son nettoyage sans risques de blessure. Son poids a été une surprise, puisqu'il ne pesait que 46 kilos lors de la dernière floraison. Arrivé à Chiètres, l'arum titan a repris place dans son pot et a été recouvert de terre fraîche.

Une certaine pression

Venue au départ de Bonn, la plante a déjà fleuri trois fois à Bâle. Les soins ne se démarquent pas de ceux nécessaires à d'autres plantes sous les trois coupes du Papiliorama. Mais, comme l'explique son directeur, Caspar Bijleveld, «vu la notoriété de l'invité en question, une certaine pression psychologique existe». **FME - COMM**

CERNIER Un marathon de danse pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Se bouger pour une bonne cause

Se bouger dix minutes, une heure, un après-midi! Tout le monde est bienvenu au marathon de danse en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Il aura lieu le 22 octobre à la salle de gym de la Fontenelle, à Cernier. Depuis 18 ans, the Dance Aerobic Compagny met sur pied cet événement dans les différents cantons romands. Cette année, c'est Neuchâtel, ou plus exactement le Val-de-Ruz, qui accueillera les inconditionnels de danse.

«Une entrée de 10 francs sera demandée à chaque participant», relève la Sylvannienne Sophie Chapatte, qui chapeaute l'organisation de la manifestation avec Valérie Blank, de Cernier. Les fonds récoltés seront reversés intégralement à la Ligue neuchâteloise contre le cancer du sein. Ce qui tient particulièrement à cœur à Valérie Blank, qui a vaincu la maladie en 2011.

Ceux qui ne sont pas friands de danse pourront prendre part aux



En 2008, le Dance Marathon, qui avait eu lieu à Saint-Blaise, avait permis de récolter 11 000 francs.

ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

animations. Moultes activités pour les familles et les enfants sont prévues, à l'instar de grimaces, ateliers de massage assis, coiffage, conduite... Des person-

nalités animeront cet événement. L'après-midi, Sonia Grimm présentera une de ses chorégraphies. Puis, dans la soirée, la Vaudruzienne Angie Ott entonnera une chanson.

Souper de soutien

Un souper de soutien, sur inscription, suivra le marathon de danse. «Nous avons déjà 60 inscrits. Il reste encore cent places», observe Sophie Chapatte, également prof de danse. Fabien Ropraz, danseur de rock acrobatique qui a décroché la 2e place à la dernière édition de «La Suisse a un incroyable talent» sur la chaîne alémanique, et Bastien Leuba présenteront des shows de danse.

En 2008 à Saint-Blaise – dernière édition qui a eu lieu dans le canton –, 11 000 francs avaient été reversés à la Ligue neuchâteloise contre le cancer du sein. Les organisatrices espèrent réunir la même somme, voire la

dépasser. Elles attendent au moins 300 personnes.

En outre, les deux femmes remercient la commune de Val-de-Ruz qui met à disposition le complexe de la Fontenelle. «C'est très intéressant de soutenir ce projet. On ne parle jamais assez du dépistage du cancer du sein», souligne la conseillère communale, Anne-Christine Pellissier, qui relève «l'investissement» des habitants de la commune.

Directrice de la Ligue neuchâteloise contre le cancer, Christiane Kaufmann signale qu'un stand renseignera les gens lors du marathon de danse. «L'argent reçu servira pour la recherche contre le cancer du sein, mais également pour soutenir les femmes malades.» **AFR**

INFO

Inscriptions au souper
Danse marathon sa 22 oct, 12h30-18h, à la Fontenelle, à Cernier; suivi d'un souper de soutien à 19h (sur inscription). Infos: www.dancemarathon2016.ch

PUBLICITÉ

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Philippe Bauer

«Parce que la nationalité a un sens et que la citoyenneté n'est pas une coquille vide.»

Non au droit d'éligibilité des étrangers sur le plan cantonal

CORMONDRÈCHE Après des mois de travaux, les caves coopératives ont inauguré leur nouveau site de production, à la pointe de la technologie.

Rénovation totale au Prieuré

LUCAS VUITEL (PHOTOS)
NICOLAS HEINIGER (TEXTE)

C'est davantage qu'une simple rénovation que viennent d'achever les caves du Prieuré, à Cormondrèche. Après plusieurs mois de travaux, les caves coopératives viennent d'inaugurer un tout nouveau site de production à la Grand-Rue 35, à quelques pâtés de maison du prieuré proprement dit, dans un bâtiment qui abritait précédemment une réception, quelques cuves et deux appartements.



« Avant, on mettait 100 000 francs par an pour du bricolage. »

CLAUDE-ERIC MAIRE
GÉRANT DES CAVES DU PRIEURÉ

Ce mercredi matin, les installations flambant neuves sont étrennées avec un peu de pinot noir, vendangé en avance. Il servira à la fabrication de mousseux: « Pour ce type de vin, le raisin doit être beaucoup moins mûr et moins sucré », explique Claude-Eric Maire, gérant des caves. Le raisin est acheminé par un tapis roulant jusqu'à l'un des deux nouveaux pressoirs. A l'intérieur, deux espèces de gros cousins gonflables écrasent le raisin et en extraient le jus avec davan-



Amené dans des cagettes, le raisin est acheminé jusqu'au pressoir par un tapis roulant. Il macérera ensuite dans l'une des nouvelles cuves en inox.

tage de douceur que l'ancien pressoir.

Juste à côté trônent une dizaine de cuves de macération en inox, d'une capacité oscillant entre 9000 et 12 500 litres, « à double manteau », c'est-à-dire à double paroi, précise Claude-Eric Maire. Entre ces deux pa-

rois circule du glycol, un liquide à -10 degrés, qui permet de refroidir rapidement le raisin en cas de besoin et de contrôler la température des cuves. Jusqu'ici, les vannes contrôlant l'arrivée du glycol étaient actionnées manuellement. Aujourd'hui, c'est un ordinateur qui en gère précie-



sément l'admission et contrôle ainsi la température des cuves.

A jour pour une génération

A l'étage du dessous, on retrouve des cuves en inox, plus petites mais plus nombreuses qu'avant. Cela répond à l'évolution de la demande: il y a quel-

ques années encore, on vinifiait principalement du chasselas et du pinot. « Aujourd'hui, on sélectionne davantage de cuvées », remarque le gérant. Davantage de cépages mais également des parcelles sont vinifiées séparément, en plus petites quantités.

Durant cet immense chantier,

EN CHIFFRES

1450 Construction des bâtiments du prieuré.

1939 Création de la société coopérative.

55 Le nombre de fournisseurs des caves du Prieuré.

35 En hectares, la surface totale des vignes, ce qui en fait le cinquième encavage du canton en termes de surfaces encavées.

175 En milliers, le nombre de litres de vin vinifiés par année. Cela représente 250 000 bouteilles mises sur le marché.

l'intérieur du bâtiment a été entièrement vidé et démolé. Les travaux ont coûté 2,5 millions de francs, « un million pour le matériel et 1,5 million pour la réfection du bâtiment ». Un énorme investissement pour les caves, qui a été motivé par un constat simple: « Avant, on mettait environ 100 000 francs par an pour du bricolage, avec des achats de matériel sur internet », raconte le gérant.

D'autant qu'avec la croissance des caves, les conditions d'exploitation étaient devenues vraiment difficiles: « Il y avait des seuils, des escaliers raides et des vides dangereux entre le plancher du 1er étage et le haut des cuves. »

Avec cette rénovation, les caves du Prieuré ont mis leur outil de production à jour pour une génération. « La technologie devrait nous permettre d'augmenter un peu la qualité de nos vins. Mais surtout, cette rénovation améliore grandement le confort de travail et la sécurité du personnel. »

PUBLICITÉ



Fielmann : Plus beau et moins cher.

Fielmann vous montre l'univers de la mode des lunettes, le tout à un prix très avantageux. Fielmann vous accorde la garantie du prix le plus bas. Si vous trouvez, dans les six semaines suivant votre achat chez Fielmann, le même produit moins cher ailleurs, Fielmann le reprend et vous le rembourse.

Lunettes complètes modernes
avec des verres à simple foyer, 3 ans de garantie. CHF 47.50

Lunettes de soleil à votre vue
montures métalliques ou en matières synthétiques, verres à simple foyer, 3 ans de garantie. CHF 57.50

Essayez gratuitement dès maintenant les lentilles de contact de toutes les grandes marques !

www.fielmann.com

Fielmann

Vente de fabrique

A Boudry, 23 et 24 septembre 2016
Rabais jusqu'à 70%



Tiba SA | Route du Vignoble 1, 2017 Boudry | www.tiba.ch

Tiba SA
Route du Vignoble 1
2017 Boudry



La plus grande exposition de la région
 Plus de 100 poêles-cheminées et à pellets,
 foyers de cheminées et inserts, cuisinières
 à bois, installations solaires, chaudières
 à bois et à pellets

Pose par l'installateur de votre choix

Vendredi 08h00 - 18h00
 Samedi 09h00 - 16h00

Tiba.

**Souriez,
 vous êtes
 suréquipé**



CITROËN C3
DÈS CHF 11'990.-
OU LEASING 0 %

- > ROUES D'HIVER OFFERTES
- > CLIMATISATION
- > RADIO CD MP3
- > RÉGULATEUR ET LIMITEUR DE VITESSE



CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN préfère TOTAL. Offres valables sur véhicules en stock vendus et immatriculés du 1^{er} août au 30 septembre 2016. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant. Prix de vente conseillés. Citroën C3 1.2 PureTech 82 BVM Séduction, prix de vente CHF 16'390.-, prime cash CHF 3'000.-, prime de stock CHF 1'400.-, soit avantage client de CHF 4'400.- donc CHF 11'990.-; consommation mixte 4,5 l/100 km; émissions de CO₂ 104 g/km; catégorie de consommation de carburant C. Leasing 0 %, 37 mensualités de CHF 89.-, 10'000 km/an, valeur résiduelle CHF 5'198.-, acompte 30 %, Taux d'intérêt annuel effectif 0,04 %. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance, division de PSA Finance Suisse SA, Schlieren. PSA Finance n'accordera pas de financement présentant un risque de surendettement pour ses clients. Casco complète obligatoire. Modèle présenté avec options : Citroën C3 1.2 PureTech 110 S&S BVM Feel Edition, prix catalogue CHF 20'520.-; mixte 4,3 l/100 km; CO₂ 100 g/km; catégorie B. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 139 g/km pour l'année 2016.



Garage - Carrosserie - Location

Chez ARC Automobiles, vous êtes en plein dans le mille!

BEVAIX-NEUCHÂTEL - ARC automobiles Apollo SA, Rue de Neuchâtel 30 - 032 847 080 47
 LA CHAUX-DE-FONDS - ARC automobiles Apollo SA, Rue Fritz Courvoisier 34 - 032 969 20 30
 www.arcautomobiles.ch - bienvenue@arcautomobiles.ch

La chance peut vite tourner.

Tous les deux jours, un Suisse devient paraplégique.



Nous accompagnons les paraplégiques. À vie. Une paraplégie peut frapper n'importe qui, n'importe quand. Soyez aussi solidaire que prévoyant, en vous affiliant à la Fondation suisse pour paraplégiques. Nous accompagnons les paraplégiques depuis le lieu de l'accident jusqu'à la réinsertion sociale et professionnelle. De plus, en cas de paraplégie accidentelle avec usage permanent d'un fauteuil roulant, chaque membre perçoit une aide unique de 200'000.- francs.
 www.paraplegie.ch



Fondation
 suisse pour
 paraplégiques

L'EXPRESS



TOUS MÉNAGES

Val-de-Ruz + Val-de-Travers

Saisissez la chance d'atteindre une fois par mois tous les ménages du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, soit 14'000 exemplaires supplémentaires sans majoration tarifaire!

L'EXPRESS

Prochaines parutions: **Délai:** ~~18'431 ex.~~
 Mercredi 28 septembre 2016 Lundi 26 septembre 2016 à 12h **32'431 ex.**
 Jeudi 27 octobre 2016 Mardi 25 octobre 2016 à 12h
 Jeudi 24 novembre 2016 Mardi 22 novembre 2016 à 12h

CAMPING-CARS
 VENTE • LOCATION • REPARATION
PORTES OUVERTES
 les 23-24-25 SEPT.
 022 341 14 14
 183, rte de Meyrin
 1214 Vernier | GE www.GRANDEVASTON.ch

DIVERS

COLLECTIONNEUR ACHÈTE

Montres anciennes et modernes,
 même défectueuses
 Timbres, cartes postales ancien-
 nes, monnaies, argenterie, etc...
Au meilleur prix.
Paiement cash.
Déplacement gratuit.
 Gérard Gerzner - 079 659 97 92



La pompe à chaleur
 aérodynamique suédoise
 avec contrôle de flux,
 qui la rend plus discrète
 qu'une mouche.

**Venez vous
 en rendre compte
 par vous-même!**

Venez écouter son silence: **Hôtel IBIS Thielle**
Ce vendredi 23 septembre 2016 de 14 h à 17 h



T. 021 312 46 03 | norsel@citycable.ch
www.norsel.ch



Agir, tout simplement

Quand la pauvreté isole

Nous veillons à ce que les pauvres ne soient pas oubliés

Votre don est efficace

Aider maintenant par un don de
 10 francs par SMS: «pauvreté 10» au 227

CARITAS Schweiz
 Suisse
 Svizzera



Conseil et
 vente d'annonces
 www.publicitas.ch/neuchatel

Publicitas SA
 Rue St-Maurice 4
 2000 Neuchâtel

Tél. 058 680 97 70
 Fax 058 680 97 71
 neuchatel@publicitas.ch

MONTAGNES Le chamois des côtes du Doubs servi à l'auberge du Prévoux reste en travers de la gorge d'amis de la nature, qui dénoncent l'usage gastronomique de cet animal sauvage.

Le chamois sur table entre goût et dégoût

ALAIN PRÉTRE

Le chamois des côtes du Doubs servi à une quarantaine de convives dimanche dernier à l'auberge du Prévoux n'a pas été du goût de tout le monde. Un certain nombre de nos lecteurs expriment leur «écœurement», à l'image du Bevaisan Roland Pizzera. «Je suis très choqué. Quand on sait ce qu'un animal sauvage doit endurer dans la nature pour survivre, et qu'il finisse ainsi dans une assiette pour le plaisir de quelques méprisables dégustateurs, c'est écœurant». Le chamois ne figurait pas jusqu'ici à la carte des menus chasse des restaurants du canton de Neuchâtel. C'était la première fois qu'un établissement le proposait. «C'est une découverte», soulignait le restaurateur. Il relève que «le chamois est nettement supérieur au chevreuil en terme de goût».

Le spécimen préparé pour le déjeuner du 18 septembre avait été tué la veille dans les côtes du Doubs par un chasseur de La Chaux-de-Fonds.

Un mensonge

Les habitants du canton éprouvent sans doute un attachement particulier pour une espèce qu'il rencontre régulièrement en circulant dans les gorges du Seyon et au Creux-du-Van. D'où les réactions indignées qui nous sont parvenues. «C'est nul de la part des chasseurs. En dehors de la chasse, ils ne vont jamais dans la nature, mais, en tuant les chamois des côtes du Doubs, ils privent les promoteurs de belles rencontres». L'exploitant de la ferme des Oeillons, sur les flancs du Creux-du-Van, réserve à l'initiative du restaurateur loclois et aux chasseurs une volée de bois vert. «C'est une aberration. Les gens viennent chez nous de la Suisse entière pour voir les chamois et autres animaux, et voilà qu'on les tue pour les manger». La Neuchâteloise Sylvie Benoit pointe les contradictions du



Les effectifs de chamois sont en forte baisse dans le canton de Neuchâtel avec 680 sujets en 2001 contre 110 en 2015. ALAIN PRÉTRE

monde cynégétique. «Les chasseurs nous disent qu'ils régulent la faune. C'est un mensonge. Ils aiment tuer les animaux pour les vendre et s'offrir des 4x4 avec lesquels ils piratent la nature. Ce qui s'est passé à l'auberge du Prévoux nous en apporte la preuve».

Ces arguments et critiques ne rencontrent pas le moindre écho tant à l'auberge du Prévoux, organisatrice de l'événement, qu'auprès du Service de la faune. Frédéric Marchand assume totalement son initiative. «C'était un privilège que de pouvoir proposer du chamois. Dans la mesure où cette bête a été tuée dans un esprit de régulation, cela ne me pose aucun problème de conscience». Inspecteur de la faune au Service faune, forêt,

nature, Christophe Noël se range sans état d'âme du côté de l'aubergiste. «C'est une démarche louable qui a permis aussi d'expliquer aux convives la pratique de la chasse dans le canton. Je ne suis pas choqué que l'on cuisine un

bier tiré dans les règles de l'art». Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il s'est trouvé autour de la table dressée pour la dégustation du chamois, des convives plutôt critiques à l'égard de la chasse. «J'ai été le témoin de dis-

cussions virulentes», rapporte le patron du restaurant. Le garde-faune Christian Zbinden et Jonathan Muller, vice-président de la Fédération des chasseurs neuchâtelois, étaient là pour apporter des explications. ●

Population neuchâteloise en recul

Le chamois accuse une nette diminution de ses effectifs, tant en Suisse que dans le canton de Neuchâtel. Les comptages effectués par les gardes-faune du canton témoignent de l'effondrement de la population de chamois neuchâtelois: environ 680 en 2001 contre 110 en 2015. Le lynx prend logiquement sa part du gâteau et contribue de part son rôle de régulateur naturel à maintenir les hardes de chamois en bonne santé. La diminution constante du cha-

mois révèle que les naissances ne compensent pas les animaux décédés de manière naturelle mais, à ce facteur limitant, il faut ajouter l'impact avéré du braconnage. Le plan de chasse cantonal du chamois tient compte du recul des effectifs. «Le quota de tir a été fortement réduit ces deux dernières années», signale Christophe Noël. Les chasseurs neuchâtelois ont abattu cet automne moins de vingt chamois contre 28 en 2015, 72 et 66 en 2013 et 2014. ●

DELÉMONT La Haute Ecole Arc Santé dispose d'un centre de simulation.

Des robots high-tech comme patients

Les appareils de simulation pour les pilotes d'avion, on connaît. Désormais dans les soins infirmiers aussi, on peut compter sur des centres de simulation.

«La HE-Arc santé a le sien, ouvert depuis la rentrée, pour les infrastructures duquel elle a investi 400 000 francs», informe Nicolas Chevrey, directeur dans le domaine de la santé à la HE-Arc. Cette plate-forme de 600 m² est logée au premier étage du bâtiment tout neuf Strate J, à Delémont. Fort de plusieurs formations porteuses d'avenir, le campus sera officiellement inauguré demain, en présence du président de la Confédération Johann Schneider-Ammann. Le public pourra, le visiter samedi.

Les étudiants qui préparent leur bachelors en soins infirmiers sur le site neuchâtelois de la HE-Arc rejoindront leurs camarades dans cette unité de simulation high-tech delémontaine. Tous



Les pseudo-patients pourront manifester divers symptômes, y compris ceux de pathologies compliquées. BIST-DANIÈLE LUDWIG

viseront à devenir aguerris dans leur art, après s'être confrontés, «pour de faux», à la réalité de leur profession.

Observés, filmés, enregistrés

Deux robots de pointe programmés par ordinateur leur serviront de pseudo-patients développant des pathologies compliquées. Au cours des soins re-

çus, ceux-ci pourront manifester divers symptômes, tels l'arrêt respiratoire, la crise d'asthme ou carrément cardiaque, etc. Les futurs professionnels ont également affaire à un mannequin de troisième génération, qui reconnaît automatiquement des drogues. Ses pupilles réagissent à la lumière, et selon les scénarios construits, il reproduit

même l'excrétion de fluides corporels. Une multitude d'autres mannequins dits «de moyenne et basse fidélités» servent aux aspirants infirmiers à entraîner les gestes cliniques.

Pendant leurs interactions avec leurs malades prétextes, les étudiants sont observés par des pros via vidéos et micros. Des débriefings suivent entre experts et apprenants.

Un économat est à disposition. S'y trouvent du matériel, ainsi que des boîtes de médicaments, mais vides. Car il s'agit encore et toujours de feindre des situations données.

La réplique d'un appartement privé aide les élèves à se préparer aux difficultés susceptibles d'apparaître chez les particuliers, lors de soins donnés à domicile.

De plus, la HE-Arc Santé développe un programme de patients simulés standardisés afin de promouvoir l'approche centrée sur le patient. ● SYLVIA FREDA

LA CHAUX-DE-FONDS Un peu simplifier les structures

Trop, c'est trop! Rien que pour les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'infrastructures et d'énergie, la Ville de La Chaux-de-Fonds compte six commissions! Pour la Direction de l'urbanisme, c'est peu propice à un travail efficient. Le Conseil communal proposera donc au Conseil général d'alléger et de simplifier tout ça. Son rapport figure à l'ordre du jour de la séance de lundi prochain du Conseil général.

Premier objectif, distinguer clairement les commissions politiques – composées d'élus au Conseil général et dotées de compétences de gestion et de surveillance – et les instances consultatives, réservées aux experts chargés de guider le Conseil communal dans ses choix. Pour cela, l'exécutif propose de créer une commission de gestion de quinze membres, tous des élus, regroupant les actuelles commissions infrastructures et énergies et de l'énergie. En parallèle, il suggère de maintenir une commission consultative d'urbanisme. Ce qui, du coup, fait disparaître... la sous-commission des constructions dont était affublée jusqu'à maintenant la commission de l'urbanisme.

Quant à la première commission, le rapport suggère qu'on la baptise «commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie». Infructueux pour les intimes. Si, si...

Mais ceux qui espéraient qu'on aille plus loin dans la cure d'amaigrissement en seront pour leur frais. Le Conseil communal maintient la commission des planifications territoriales, la commission intercommunale d'aménagement du territoire (avec Le Locle) et la commission mobilité, espaces publics et stationnement. Et fin août, le Conseil général a approuvé le principe d'une commission permanente des transports. La conclusion? Six moins une plus une, ça fait quand même toujours six... ● STÉPHANE DEVAUX

PUBLICITÉ

Signez LA PÉTITION POUR ABOLIR LA VALEUR LOCATIVE

L'impôt sur la valeur locative est inéquitable. Il frappe un revenu fictif, qui ne correspond à aucune rentrée financière.

Signez la pétition lancée par les associations de défense des propriétaires à l'intention des Chambres fédérales.

Toutes les informations utiles figurent sur les sites de la Chambre immobilière neuchâteloise www.cininfo.ch et de la Fédération romande immobilière www.fri.ch.

FÉDÉRATION ROMANDE IMMOBILIÈRE
CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE

LE MAG LE RENDEZ-VOUS DU JEUDI



Les possibilités d'une île

GALERIE C Dix-huit artistes réinterprètent la «Vue de l'île Saint-Pierre» de Maximilien de Meuron.

CATHERINE FAVRE (TEXTES)
DAVID MARCHON (PHOTOS)

L'occasion était trop belle. En adepte des confrontations décalées, la galerie C a invité 18 artistes à une réinterprétation libre de l'idyllique «Vue de l'île Saint-Pierre» de Maximilien de Meuron (1785-1868). Et cela, alors que le peintre neuchâtelois fait l'objet d'une grande rétrospective au Musée d'art et d'histoire voisin.

«Un exercice périlleux», avertit le galeriste Christian Egger, ravi du résultat. «J'avais envie de voir comment des artistes aux univers très différents s'approprient cette vue idéalisée peinte en 1825. Comment ils se situent par rapport à la vision rousséiste de la nature.»

Quel héritage! De renommée internationale, pour la plupart liés au canton de Neuchâtel, les 18 artistes se sont vraiment pris au jeu. Les uns s'emparent à bras-le-corps du tableau de Maximilien de Meuron, d'autres au contraire se fondent dans ce paysage romantique. Mais un romantisme critique, grinçant, désabusé. Contemporain.

Till Rabus colore le panorama d'un mobile fait de débris récoltés sur l'île. Niklaus Manuel Güdel peint le lac dans la blancheur spectrale d'une photo en négatif. Du blanc aussi chez Luc Andrié. Son monochrome hanté par une sil-

houette simiesque dénonce la quiétude coupable exaltée par Maximilien De Meuron à une époque de profonds bouleversements sociaux.

Yannick Lambelet propulse sur l'île les héros du jeu vidéo «Resident Evil», Jonathan Delachaux débarque avec la smala qui l'accompagne dans toutes ses aventures picturales. Guy Oberster capte la géométrie de l'île dans des brouillards de lumière sumaturelle. Avec Léopold Rabus, les trois boucs du tableau deviennent des bovins vautrés dans un clair-obscur menaçant. Dans un disque vinyle gravé à trois exemplaires, la musicienne Olivia Pedrola donne à entendre l'île son idéal d'hier et sa réalité sonore polluée d'aujourd'hui...

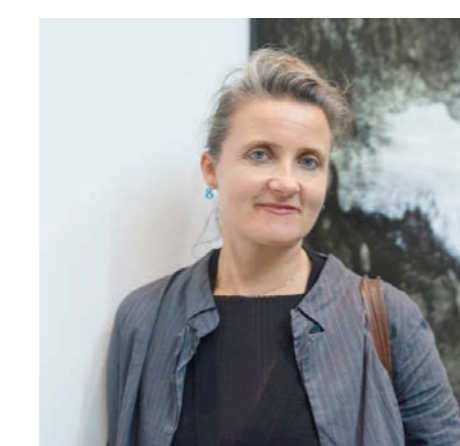
Au-delà d'esthétiques foisonnantes, multiples et pourtant immédiatement identifiables, le parcours «Mdm, du rêve à l'utopie» vibre des échos de notre temps. Une époque avare d'enchantelements peut-être, mais pas d'idéaux à réinventer. L'essence même de l'art en somme, sa mission. Cette mission fut portée deux siècles plus tôt par Maximilien de Meuron en inlassable promoteur d'un musée des beaux-arts à Neuchâtel. Son projet ne devint réalité qu'après sa mort avec l'actuel bâtiment de l'esplanade Léopold-Robert, qui abrite aussi la galerie C. C'est aussi une histoire de rêve et d'utopie qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui. ●



Romantisme désenchanté. Till Rabus greffe sur la célèbre vue un mobile fait de débris récoltés sur l'île Saint-Pierre (huile sur toile, 110x160 cm, 2016).

« Je suis sorti de mes obsessions habituelles, j'ai puisé en Namibie ce paysage déconstruit selon un travail de floutage de la matière. C'est la force et la douceur du tableau de De Meuron qui m'a inspiré, l'immense arbre noir au premier plan et la lumière du lac au fond. »

Philippe Cognée, peintre, Nantes
«Étude pour un paysage en Namibie», 195x130cm, 2016



« L'érotisme de l'île peinte par De Meuron m'a sauté aux yeux. J'en ai fait un paysage du corps intérieur, une grotte. Mais quand on s'en approche, on bascule dans un monde onirique avec des références à Dürer. Les pistes, les époques sont brouillées. »

Elisabeth Llach, peintre, La Russile (VD)
«C'est très bon de sentir d'où vient le vent en mouillant son doigt», acrylique et vernis sur toile, 165x106 cm, 2016

« Comme De Meuron, je me sers du paysage pour parler de ma vision du monde, mais je suis un romantique déprimé par l'actualité. J'ai utilisé le fusain – de la cendre venue du fond des âges – pour ces paysages reconstruits par strates mémorielles. »

Alain Huck, artiste contemporain, Lausanne
«Le chant des boucs», 110x150 cm, fusain sur papier.
«Mormos III», 230x152 cm, fusain et collage, 2016



« De Meuron a peint l'île Saint-Pierre une année avant le début de la photographie, 350 milliards d'images ont été produites depuis. Avec ce panneau, j'ai voulu montrer combien notre regard sur le panorama a changé, la nature n'incarne plus l'idée d'un jardin d'Eden mais un sacage inéluctable. »

Yann Mingard, photographe, Colombier
«Sans titre», 140x93,5 cm, blue back wallpaper, 2016

TROIS RAISONS D'ALLER ÉCOUTER...

Wiesel, l'insolent à la gueule d'ange

SEUL EN SCÈNE L'étoile montante de l'humour romand assume son stand-up au Casino-théâtre du Locle.

1. UN VIRAGE

Lunettes et coupe de cheveux bien nette, on lui donnerait le bon Dieu sans confession. Mais, on le sait, les apparences sont parfois trompeuses. Sous ses allures de premier de la classe ou, comme il le dit lui-même, d'informaticien, Thomas Wiesel, 27 ans au compteur, s'est imposé comme l'un des fers de lance de la nouvelle génération des humoristes romands. Diplômé de la faculté des Hautes Ecoles commerciales de Lausanne, le garçon aurait pu se tailler un costard de comptable ou d'économiste. Lucide, il s'est vite rendu compte «qu'il préférerait passer son temps sur scène à raconter des bêtises plutôt qu'assis à un bureau à essayer de ne pas en faire». C'est sa bio, piochée sur son site internet, qui le dit. Ce soir au Casino du Locle, on se dira sans doute qu'il a eu raison!



2. UN TON

«Vous avez vu, Miley Cyrus, elle se masturbe pendant toute la durée de son clip... Bon, moi aussi...» Le ton du garçon est donné. Insolent et sans tabou, politiquement incorrect et pire si affinités. Influencé par le stand-up anglo-saxon et fan de Pierre Desproges, Thomas Wiesel monte au créneau armé de son seul micro pour dire tout haut ce que certains n'osent même pas penser tout bas! Actu people, sportive et politique, sujets perso, le sniper tire sur toutes les cibles!

Le Locle. Casino-théâtre, ce soir à 20h30.

3. UN DON D'UBIQUITÉ

Vainqueur du concours Banane Comedy Club en 2012, Thomas Wiesel s'est rodé dans les premières parties de Nathanaël Rochat et sur les scènes du Montreux Comedy Festival, de Morges-sous-Rire ou du festival de la Cité à Lausanne. En 2014, le p'tit Suisse monte à Paris pour toucher l'un des Graal du stand-up, le Jamel Comedy Club sur Canal+. A l'image d'autres humoristes (Vizorek, Roumanoff), il écume les radios – La Première, One FM, LFM – ou les colonnes des magazines – «L'Hebdo» – pour rebondir à chaud sur l'actualité. ● **DBO**

Elle nous aime, Anne Roumanoff!

HUMOUR De retour à Neuchâtel, Anne Roumanoff astique à sa manière le vivre-ensemble.



Anne Roumanoff revient à Neuchâtel avec la cuvée 2016 de son dernier spectacle. **SP**

vivre-ensemble. «Aimons-nous les uns les autres» et célébrons

le mariage gay, commandons des accessoires coquins sur internet pour pimenter notre vie sexuelle, critiquons le pessimisme français avec une touriste américaine, apprenons, grâce à une ministre, à différencier un patron d'un entrepreneur...

Au fil de ses sketches connus et inédits saupoudrés de stand-up, l'humoriste croque une galerie de personnages dans lesquels chacun pourra trouver son compte et reconnaître, surtout, son voisin ou sa voisine! ● **DBO**

INFO
Neuchâtel, temple du Bas, mardi 27 septembre à 20h30.

ARRÊT SUR IMAGE

Des assemblages très colorés

La couleur, la forme géométrique, le rythme sont au cœur du travail pictural et sculptural de Mariana Abracheva. Cette Française d'origine bulgare a cumulé différentes expériences artistiques, via la peinture, le textile, les arts décoratifs et appliqués. Le constructivisme russe et le nouveau réalisme irriguent sa démarche mais, à la croisée de ces deux courants, elle a su développer son propre style. Dans le sillage des nouveaux réalistes – César et ses compressions en était un –, elle crée des sculptures à partir d'objets trouvés, qui sont tout à la fois les sujets et les composants de l'œuvre. L'artiste procède par l'accumulation de ces fragments colorés, qu'elle assemble et met en scène de façon inhabituelle. A l'image de la «Typographie» ci-contre... ● **RED**

Valangin, galerie Belimage, jusqu'au 9 octobre.



«Typographie», assemblage, 70x80 cm. **SP**

Un autre regard posé sur la crise migratoire

DOCUMENTAIRE Déserté par ses habitants, un petit village de Calabre renaît de ses cendres en accueillant des réfugiés.

Rosa Maria a quitté son petit village de Calabre, comme l'ont fait d'autres habitants dès la fin du 19e siècle. Riace, c'est le nom de ce village perché au-dessus de la mer, a longtemps gardé les stigmates de cette émigration vers le nord de l'Italie et les pays riches: maisons en ruine et terres abandonnées ont balafé le paysage bucolique de cette région située dans la pointe de la Botte. Le destin de ce village a pourtant basculé en été 1998, quand un bateau chargé de 200 Kurdes a accosté sur la plage. Do-



En Calabre, la misère a chassé les habitants de petits villages tels que Riace. **SP**

documentaire projeté au cinéma ABC, à La Chaux-de-Fonds, «Un paese di Calabria» raconte la renaissance de cette terre devenue un havre de paix pour les réfugiés, sous l'impulsion de Domenico Luciano, élu maire depuis.

«Par petites touches impressionnistes, nous amenons le spectateur à vivre avec ces gens de Calabre, entre le souvenir de ceux qui, jadis, ont dû quitter cette terre ingrate et l'énergie gorgée d'espoir de ceux qui arrivent aujourd'hui», commentent les deux réalisatrices, Catherine Catella et Shu Aiello, la petite-fille de Rosa Maria... ● **DBO**

La Chaux-de-Fonds, cinéma ABC, sa 24 sept. à 18h15, en présence de la réalisatrice Shu Aiello. Séance suivie d'un apéritif calabrais.

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS

DUO DE MUSICIENS. Olivier Nussbaum associera les sonorités de son sarod à celles de la violoniste Patricia Bosshard, dimanche à 11h à La Chaux-de-Fonds. «Ames chuchotantes ou dormantes?», «Réminiscences», «Densités», «Quiétude»: le titre des pièces au programme révèle d'ores et déjà la tonalité de ce concert, en parfaite harmonie avec l'ancien crématoire qui lui sert d'écrin.

PERFORMANCE

«Microvox». Ecouter le souffle de l'air sur les braises, le chuintement d'une branche humide, le craquement du bois sec... C'est à une véritable rêverie sonore que Dimitri Coppe convoque le public, installé sur des coussins ou des transats, au centre d'une constellation de haut-parleurs... Cette performance électroacoustique se déroulera au Temple allemand, à La Chaux-de-Fonds, dimanche à 19h, et non pas samedi, comme indiqué par erreur dans notre édition de mardi. Elle est accessible dès 10 ans. En revanche, l'atelier d'initiation animé par le musicien belge se tiendra bel et bien samedi, de 16h à 18h. Inscriptions au 032 967 90 43 ou par mail: reservation@abc-culture.ch

LECTURE

Au carrefour des errances états-uniennes

Dans son premier roman, l'Américain Smith Henderson raconte la confrontation d'un assistant social dévoué et d'un fondamentaliste chrétien illuminé.

PAGE 16

LE MAG LECTURE

SMITH HENDERSON Dans son premier roman, l'Américain raconte la confrontation d'un assistant social dévoué et d'un fondamentaliste chrétien illuminé. Apre et dépayant.

«Au Montana, il n'y a que des cow-boys»

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURENCE DE COULON

Pete sauve des enfants et des adolescents. C'est son travail. Sa femme est partie avec leur fille qui ne rêve que de vivre avec Pete, mais lui s' imagine adopter une gamine qui vit avec sa mère toxicomane et son grand frère maltraité et terriblement perturbé. Aussi quand son chemin croise un garçon vêtu de guenilles et atteint de scorbut, il fera tout pour l'aider, quitte à affronter son père complotiste paranoïaque et armé. Mais son ex-femme a besoin de lui: leur fille Rachel n'est pas rentrée chez elle. Interview en anglais mâchouillant d'un écrivain démocrate issu de cow-boys.

Pourquoi avez-vous écrit ce livre?

À l'origine, il y avait deux romans différents. L'un sur un assistant social appelé Pete, et l'autre sur Pearl, le fondamentaliste chrétien qui vit dans les bois. Après quelques années, je me suis rendu compte que ces deux personnages devaient se rencontrer. J'avais envie d'écrire sur les assistants sociaux, parce que j'ai travaillé dans un foyer et j'ai trouvé ce métier très difficile émotionnellement, mais aussi riche d'histoires. Chaque fois qu'un assistant social va chez un nouveau client, il doit faire une sorte de travail de détective sur ce qui se passe dans sa famille. Parfois ils doivent faire un diagnostic de santé mentale, parfois témoigner à la cour. Alors je me suis rendu compte qu'il y avait des romans sur les médecins ou sur la police, mais pas sur les assistants sociaux, qui font un mélange de tout ça.

Et d'où vient le personnage de Pearl?

J'ai grandi dans un environnement qui était assez radicalement chrétien, très évangélique. Ma famille avait l'habitude de se demander qui était l'Antéchrist:



REBECCA CALAVAN

« J'ai grandi dans un environnement très évangélique. »

SMITH HENDERSON
ÉCRIVAIN

c'est peut-être Michael Jackson, ou peut-être George Lucas! C'était une conversation normale, dans ma famille. Avec moi, ça n'a jamais vraiment pris, je ne croyais pas vraiment, mais autour de moi on s'inquiétait, ils avaient peur que j'aille en enfer. Donc je me suis débattu avec ça pendant un moment. C'est une façon de vivre bizarre, vous savez, on n'est pas vraiment aux prises avec le monde. Bref, je connaissais cet univers-là, et j'ai suivi cette façon de penser jusqu'au bout avec le personnage de Jeremiah Pearl. D'un côté il y a Pete, un assistant social impie plein de défauts, et de l'autre, un vrai croyant qui met sa famille en danger. C'est assez complexe. Et ces deux personnages sont

une façon d'explorer une dichotomie américaine. C'était l'occasion d'écrire sur la tension entre la liberté et la communauté, entre la foi et l'Etat. Aux Etats-Unis, beaucoup de chrétiens, à l'Ouest, sont comme Pearl. Et ils pensent que le gouvernement a été fondé par des chrétiens pour des chrétiens. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose que de dire que l'Amérique est un endroit seulement pour les chrétiens. Pour eux, le monde touche à sa fin, donc ils ne se préoccupent même pas vraiment de préserver l'Amérique. C'est une erreur que beaucoup de gens font, penser qu'ils se battent pour les Etats-Unis. Vraiment pas. Ils attendent simplement la fin du monde,

l'Apocalypse. Comprenez que je ne parle pas de tous les chrétiens américains. Mais de beaucoup d'Américains.

Pourquoi y a-t-il des séries de questions-réponses entre les chapitres?

Ce sont des parties sur la fille de Pete. En fait, quand j'essaie de générer du matériel, pour le premier jet, parfois j'utilise ce truc: j'écris une question, simplement pour me lancer dans l'écriture. Par exemple, j'écris: «D'où vient Pete? Réponse: Choteau, Montana.» Ma question suivante est: «Comment est Choteau, Montana?» Puis j'écris une description. Au bout d'un moment, on commence une histoire et après on revient en ar-

LES MEILLEURES VENTES

Schmitt signe encore un succès

1. «L'homme qui voyait à travers les visages» Eric-Emmanuel Schmitt
2. «Riquet à la houppe» Amélie Nothomb
3. «L'enfant qui mesurait le monde» Metin Arditi
4. «Les bottes suédoises» Henning Mankell
5. «Un juif pour l'exemple» Jacques Chessex
6. «Écoutez nos défaites» Laurent Gaudé
7. «Max et Lili cherchent leur métier» Dominique de Saint-Mars, Serge Bloch
8. «L'amie prodigieuse. Enfance, adolescence» Elena Ferrante
9. «Le dragon du Muveran» Marc Voltenauer
10. «Vivre près des tilleuls» l'AJAR

BD EN STOCK

Compter pour ne pas perdre espoir

111. Le nombre de jours de captivité pour Christophe André. Engagé depuis trois mois en 1997 dans le Caucase par une ONG, il se fait enlever par des malfrats tchéchènes. 111 jours de captivité, d'attente avec le flot de pensées pour remplir l'espace vide d'une cellule. Va-t-il mourir? Va-t-il être bientôt libéré? Compter les jours.

Sait-on à Paris qu'il a été kidnappé? Dans un coin un matelas, quelques meubles et au fond une fenêtre, des menottes, un mur. Compter les jours. Une attente interminable où un peu de bouillon renversé et une cigarette offerte sont les deux événements marquants de la journée. Compter les jours.

Peut-il s'échapper? Ose-t-il sauter par la fenêtre? Compter les jours. Peut-être se battre avec l'un de ses ravisseurs, s'enfuir? Compter les jours. Refaire l'alphabet napoléonien pour passer le temps. Compter les jours. Jusqu'à ce que...

Le Caucase fut le premier travail humanitaire de Christophe André. Libéré, il repartira six mois plus tard, avec la même ONG pendant plus de vingt ans, en Asie et en Afrique.

Guy Delisle et Christophe André se sont connus en 2000. De là est née une amitié qui a contribué à donner du corps à ce récit. «La vie d'un otage est faite de détails qu'on ne raconte jamais ensuite. Lui, il me racontait les minuscules détails. Il y a dix-quinze ans, je l'ai enregistré pendant deux jours. Si bien que plus tard, je connaissais la chronologie mieux que lui», note l'auteur. Une parfaite osmose. Sur plus de 430 pages Guy Delisle raconte le calvaire de Christophe André avec une délicatesse et une complicité qui rend presque léger le cauchemar vécu.

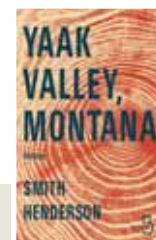
Répétition des plans, des séquences, alternance de la luminosité pour décliner le jour et les jours, cette bande dessinée qui aurait pu être lourde, indigeste garde le lecteur en haleine, jusqu'au dénouement qui force le respect. DC

«S'enfuir, récit d'un otage», Guy Delisle, Editions Dargaud, 432 pages, Fr. 38,60



«S'enfuir, récit d'un otage», Guy Delisle, Editions Dargaud, 432 pages, Fr. 38,60

«Yaak Valley, Montana», Smith Henderson, traduit de l'anglais par Nathalie Perrony, Editions Belfond, 592 pages



LES COUPS DE CŒUR PAYOT



BD

De Tumpie à Joséphine

«Joséphine Baker», Catel & Bocquet, Casterman, 2016, 564 pages, Fr. 41,50

En 1906, dans une famille pauvre, naît à Saint-Louis du Missouri la petite Freda «Tumpie» Joséphine McDonald. Elle connaît une enfance heureuse, danse, chante, fait le pitre, mais rien ne prédisait son avenir... À 7 ans, elle doit aller vivre chez sa grand-tante, sa mère ne pouvant plus la garder faute de moyens. Quelques années plus tard, elle quittera l'école pour se marier avec Willie Wells, mais leur union ne dure pas et Tumpie part rejoindre un trio d'artistes de rue. Plus elle goûte à la scène, aux applaudissements, plus

elle a envie de voir grand: elle décide de tenter sa chance à Broadway! Après plusieurs refus, on lui donne sa chance avec une comédie musicale, «Shuffle Along». Elle quittera la troupe après deux ans de tournée pour travailler au Plantation Club, où elle fait la connaissance de Caroline Dudley, une Américaine vivant en France qui lui propose de venir danser à Paris: la petite Tumpie deviendra la grande Joséphine Baker! Un destin hors du commun, interprété par Catel et José-Louis Bocquet. AMAELLE HUGON



CUISINE

Le livre idéal!

«Le placard idéal», Eve O'Sullivan, Phaidon, 2016, 216 pages, Fr. 51,10

Grâce à ce nouveau livre de cuisine, plus besoin de se prendre la tête pour faire les courses! La liste est toute faite: il vous suffit d'avoir un placard rempli des aliments de base conseillés par les auteures. Pour la plupart, vous les avez déjà: le lait, les œufs, la farine, la moutarde et quelques épices... Mais avez-vous pensé au beurre de cacahuète ou aux pois chiches? Pour concocter ces recettes originales, vous devrez vous procurer les deux produits frais: légumes, fruits, viande, poisson, etc., demandés par la recette. Ensuite, à

vous de jouer! Par exemple, que faire avec du lait de coco? Pour chaque ingrédient, une recette de base (glace coco) est déclinée trois fois (à la fraise, à la mangue et au café), avec ensuite sept variantes plus élaborées, comme un dhal de lentilles corail et chou-fleur rôti au cumin (miam!), ou une panna cotta coco à l'ananas caramélisé... Du sucré, du salé, il y en a pour tous les goûts! Les recettes sont simples, rapides, classiques ou plus atypiques, et inspirées par la gastronomie des quatre coins du monde. DANAÉ MONNET



ROMAN

Une autre naissance

«Les simples prétextes du bonheur», Nahal Tajadod, JC Lattès, 2016, 396 pages, Fr. 33,60

Mais qu'est-ce qui amène Cécile Renan, comédienne célèbre et adulée, dans cette épicerie iranienne du XVe arrondissement? Alors qu'elle a tout: la reconnaissance, la beauté, l'argent, Cécile a peur de tout perdre, même sa solitude. Et malgré sa pharmacie bien fournie, une boule bloque son sternum. Un soir où elle a dû appeler SOS Médecins, l'homme qui s'est présenté est un Iranien (il ressemble à un acteur dont elle a oublié le nom) qui la soigne avec des bonbons au miel et à la rose: voilà ce qui

incite Cécile à pousser la porte de cette épicerie, à se lier à cette communauté attachante, qui va l'accompagner dans sa quête afin de marcher devant son ombre et non plus à côté. A la manière d'un conte oriental, c'est une comédie sur nos différences, une belle leçon de détachement – et, pour moi, une curieuse envie de découvrir les poètes persans, de Hafez à Farrough Farrokhzad à qui j'ai emprunté le titre de l'un de ses poèmes, «Une autre naissance»... CATHERINE DIOP



SYRIE

Hôpitaux pas épargnés

La routine a repris à Alep, après une semaine de trêve. La ville du nord de la Syrie est à nouveau plongée sous un déluge de bombes. Même les hôpitaux sont visés. Un médecin genevois témoigne. **PAGE MONDE**

Priorité aux Accords bilatéraux

9 FÉVRIER

Le Conseil national n'a pas voulu prendre le risque de froisser Bruxelles en appliquant l'initiative contre l'immigration de masse.

BERNE
SANDRINE HOCHSTRASSER

Après sept heures de débat électrique, c'est le modèle de «préférence indigène» à l'embauche dite «légère», sans quota, qui l'a emporté hier soir au Conseil national, par 126 voix contre 67 et trois abstentions. Les élus ont suivi la proposition de la commission, qui propose d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse... sans mettre en péril l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP).

En bref, le pays devrait encourager l'embauche de la main-d'œuvre en Suisse. Et introduire une obligation d'annonces des postes vacants, à partir d'un certain seuil d'immigration. In ultima ratio, le Conseil fédéral pourrait prendre des mesures ciblées, mais uniquement en accord avec le comité mixte (Suisse-UE) qui supervise l'accord sur la libre circulation des personnes. Il s'agit de «la loi la plus dure qui ne viole pas nos engagements internationaux!», ont souligné plusieurs élus.



Simonetta Sommaruga a dû lutter ferme, hier soir, au Conseil national. KEYSTONE

«La population a approuvé notre texte en pleine connaissance de cause.»

ADRIAN AMSTUTZ
CHEF DE GROUPE
UDC

L'UDC a tenté en vain de renvoyer ce projet, «qui ne respecte aucun principe» de l'initiative approuvée par le peuple le 9 février 2014, selon Adrian Amstutz, chef du groupe UDC. «Croyez-vous vraiment que l'UE, dans ce comité mixte, va accepter des mesures correctives qui permettent à la Suisse de corriger réellement son immigration? Alors qu'elle le refuse dans les négociations qui sont menées depuis deux ans?», s'est égaré Albert Rösti, président de l'UDC.

Les élus se sont écharpés sur la question suivante: les Suisses voulaient-ils mettre fin à l'ALCP en votant oui à l'initiative de l'UDC le 9 février 2014? «La population a approuvé notre texte en pleine connaissance de cause», a martelé Adrian Amstutz. Une affirmation remise en cause par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et les autres partis, rappelant que, dans son tout-ménage distribué avant le vote, l'UDC affirmait que l'accord n'allait pas être révoqué.

«Pas appliqué à la lettre»

La majorité des députés ont estimé que les Suisses tenaient aux Accords bilatéraux. Et que c'était «l'orientation générale de l'initiative qui comptait». «La population a voulu lancer un message le 9 février, sans exiger pour autant que le texte soit appliqué à la lettre», a plaidé le rapporteur de la commission Kurt Fluri (PLR, SO).

«Vous violez la Constitution. Vous foulez au pied la démocratie directe», a condamné Adrian Amstutz. Toutes les initiatives inscrites dans la Constitution ne sont pas respectées à la lettre – celle sur la protection des Alpes est quotidiennement violée», a rappelé Martin Bäumle, président des Vert'libéraux.

L'UDC a donc essayé un premier échec vers 18 heures. Par 125 voix contre 68 (tout le groupe UDC) et trois abstentions (PLR), le Conseil national n'a pas voulu renvoyer le projet à la commission.

Puis, le groupe PDC a tenté en vain de s'écarter du projet de la commission pour se rapprocher du texte de l'initiative, qui réclame une gestion «autonome» de l'immigration. Le parti a proposé que le Conseil fédéral puisse prendre des mesures, unilatérales, «si aucune entente ne pouvait être trouvée avec le comité mixte dans un délai de 60 jours».

«Sinon, c'est un droit de veto que l'on accorde à l'Union européenne», a plaidé le président du parti. Gerhard Pfister pouvait se targuer d'avoir le soutien d'Economie-suisse et de l'Union patronale suisse. Mais il n'a pas réussi à convaincre le PLR, les Vert'libéraux, le PBD et la gauche que sa proposition ne violait pas l'ALCP.

«Cette proposition a la même faiblesse que le concept du Conseil fédéral (réd: qui fixe unilatéralement des quotas): on ne sait pas comment l'UE va réagir!», a noté Simonetta Sommaruga.

La proposition Gerhard Pfister a donc été rejetée par 98 voix contre 93 et cinq abstentions. Seule

l'UDC a suivi le groupe PDC – qui a connu quelques défections dans ses propres rangs.

Le président du parti a néanmoins remporté une victoire hier soir: il a réussi à introduire une exception pour les permis de courte durée. Les autorisations de moins de neuf mois devraient échapper aux mesures correctives prises par le Conseil fédéral. Cette disposition a été acceptée par 99 voix contre 92 et cinq abstentions. PDC et UDC ont reçu cette fois le soutien du PBD, attentif aux revendications du secteur touristique, notamment aux Grisons.

Vains avertissements

Les avertissements de Simonetta Sommaruga ont été vains: «Avec cette exception, vous ouvrez grand la porte, au moment même où le Conseil fédéral est censé prendre des mesures pour réduire l'immigration.»

Toutes les autres propositions de minorités ont été refusées. L'UDC n'a pas réussi à supprimer par exemple la différence de système entre les ressortissants de l'UE-AELE et ceux des Etats tiers. «Une proposition totalement incompatible avec l'ALCP», a précisé le ministre.

Le Conseil des Etats se prononcera en décembre sur le projet adopté hier. ◉



COMMENTAIRE

CHRISTIANE IMSAND cimsand@arpress.ch

De l'air pour la recherche

Le Conseil national a probablement sauvé la participation de la Suisse au programme de recherche européen Horizon 2020. C'est le principal atout de la révision de la loi sur les étrangers qu'il a adoptée hier. Les mesures décidées sont eurocompatibles. Une fois avalisées par le Conseil des Etats lors de la session de décembre, elles permettront au Conseil fédéral de ratifier l'accord qui étend la libre circulation des personnes à la Croatie, condition sine qua non pour que les chercheurs suisses ne soient plus marginalisés.

Pour autant, rien n'est résolu. On ne voit pas en quoi la loi mise sous toit par le Conseil national contribuera à la réduction de l'immigration. Cela crée un malaise. Il subsistera tant que la volonté populaire ne sera pas clarifiée. Cela au-

rait pu se faire par le biais d'un référendum de l'UDC contre ladite loi, mais le parti n'a pas l'intention de faciliter la tâche de ses adversaires. A défaut, il reste l'initiative «Rasa» qui propose de biffer l'article constitutionnel voté en 2014. Le Conseil fédéral se prononcera prochainement sur un éventuel contre-projet.

En réalité, tout cela ne sert qu'à gagner du temps. Tant que l'UE et le Royaume-Uni ne se seront pas mis d'accord pour régler leurs relations post-Brexit, la marge de manœuvre de la Suisse sera restreinte, du moins si elle veut continuer à développer la voie bilatérale. Le Conseil national a sauvé les meubles, mais on ne sait pas encore si la maison sera épargnée.

LE TEXTE DE L'INITIATIVE

L'initiative contre l'immigration de masse est acceptée le 9 février 2014 par 50,3% des votants. Le texte, rédigé par l'UDC et combattu par les autres partis, réclame que la Suisse gère de «manière autonome» l'immigration, en fixant des «plafonds et des contingents annuels», en fonction des intérêts économiques de la Suisse.

Ces exigences figurent désormais dans la Constitution (art. 121a). Le Conseil fédéral est chargé de rédiger une loi d'application d'ici au 9 février 2017 et de renégocier les traités internationaux dans le même délai.

Il a donc engagé des discussions avec l'Union européenne pour renégocier l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), qui proscrit les contingents. ◉

LA PROPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL

En mars 2016, alors que les négociations avec Bruxelles piétinent, le Conseil fédéral présente son projet de loi. Il propose, comme le veut l'initiative, que la Suisse puisse prendre des mesures unilatérales: «Lorsque l'immigration des ressortissants des Etats membres de l'UE (réd: Union européenne) ou de l'AELE (réd: Association européenne de libre échange) dépasse un certain niveau, le Conseil fédéral limite le nombre d'autorisations délivrées.» Aucun chiffre n'est articulé. Le gouvernement déterminera lui-même ce seuil après avoir entendu les commissions parlementaires.

Cette proposition de loi est accueillie froidement par la plupart des partis, qui lui reprochent de violer l'ALCP et, donc, de menacer les accords bilatéraux. ◉

LA PROPOSITION DE LA COMMISSION

Au tour du parlement d'amender le projet. La commission des institutions politiques du Conseil national a présenté, le 2 septembre, une nouvelle proposition, portée par la gauche, le PLR et le PDC, mais combattue par l'UDC. Une limitation des permis n'est plus explicitement évoquée. Lorsqu'un certain seuil d'immigration est atteint, le gouvernement peut introduire une «obligation de communiquer les postes» aux ORP.

Si cela ne produit pas l'effet escompté et qu'il y a des problèmes économiques ou sociaux importants, le Conseil fédéral peut «prendre des mesures correctives». De quoi s'agit-il? De contingents? Le texte ne le dit pas. Mais il précise que si ces mesures ne sont pas compatibles avec l'ALCP, elles doivent être décidées par le comité mixte (Suisse-UE) qui supervise cet accord. Exit donc les mesures unilatérales qui pourraient fâcher Bruxelles. ◉ SHO

RENCONTRE Le professeur Etienne Piguet analyse les mouvements et les politiques de migration depuis plus de vingt ans.

Géographe de la crise migratoire

CHRISTINE WUILLEMIN

Ces dernières années, Etienne Piguet est un peu devenu «Monsieur Immigration» sur la scène médiatique suisse. C'est souvent lui, observateur et analyste pointu, que les journalistes appellent lorsqu'il s'agit d'apporter un éclairage sur la crise des migrants qui secoue actuellement l'Europe. Ce professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel, vice-président de la commission fédérale pour les questions de migrations et expert reconnu internationalement pour ses recherches sur les migrations liées aux changements climatiques, essaie toujours de se rendre disponible.

sé, des populations confrontées à des violences ne sont venues d'aussi loin (Syrie, Erythrée, Somalie) demander protection sur le territoire européen. L'évolution des moyens de communication, l'existence de diasporas installées en Europe, la hausse des moyens financiers des migrants permettant de payer les passeurs et les transformations politiques faisant que toute personne, arrivant dans un pays européen, a le droit d'y demander l'asile, sont des éléments inédits qui ont contribué «à rendre un espace auparavant infranchissable, franchissable».

Le professeur prépare un article scientifique en ce sens qui devrait s'insérer dans un livre de vulgarisation sur le thème de l'asile. «Je trouve que ça manque beaucoup en Suisse et en Europe», précise-t-il.

Du piment sur les röstis

Mais d'où lui vient cet intérêt pour les phénomènes migratoires? Dans son bureau neuchâtelois, dont la fenêtre ouverte laisse entrer les rires des enfants jouant au bord du lac, Etienne Piguet dévoile un peu de l'homme derrière le scientifique. Ses parents entretenaient de nombreux contacts avec l'Afrique, via un mouvement protestant pour lequel ils travaillaient. Dans les années 1970, ils ont notamment accueilli des réfugiés érythréens et nigériens dans leur foyer de Montreux.

«Côté de personnes de différentes origines m'a appris à considérer la migration comme quelque chose de normal et à abolir l'idée même qu'il pourrait y avoir une différence intrinsèque entre les humains. Ces messieurs étaient comme nous, sauf qu'ils saupoudraient d'épices très fortes les plats préparés par ma maman», se souvient avec malice le Vaudois de 50 ans. Ces contacts privilégiés ont contribué à une certaine ouverture sur le monde.

Ouverture qu'il essaie à son tour de transmettre à ses enfants, une fille et un garçon, âgés respectivement de 8 et 10 ans. «Il me tient à cœur de leur montrer le monde et de leur donner les outils pour le comprendre», sourit Etienne Piguet.

Un virage professionnel

L'expert évoque une autre expérience, déterminante pour son avenir. Alors qu'il étudie l'économie à la Haute Ecole de commerce de Lausanne, il décroche un job d'appoint peu banal: observateur de la Croix-Rouge, chargé de vérifier que les

Etienne Piguet est vice-président de la commission fédérale pour les questions de migration.
LUCAS VUITEL



«C'est aussi mon rôle de donner des explications à la population.»

ETIENNE PIGUET
PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE DES MOBILITÉS

«Mon travail est certes de former les étudiants et de faire des recherches, mais ces dernières ne sont pas uniquement destinées à être présentées dans des colloques. C'est aussi mon rôle de donner des explications à la population», estime le Lausannois. Expliquer le fonctionnement du monde, de manière aussi dépassionnée que possible, à l'échelle de son domaine qui se situe, dit-il, «à l'interface entre événements climatiques et migration»: ainsi conçoit-il sa mission.

Une crise sans précédent

Mais pour expliquer l'actualité, il faut d'abord prendre assez de recul pour la comprendre soi-même. «Comme tout le monde, j'ai été surpris par l'ampleur du phénomène et j'ai eu des difficultés à digérer tout ce qu'il s'est passé depuis un an. Il y a quelques mois, j'ai donc éprouvé le besoin d'aller au-delà des explications données jusque-là. Je travaille sur une analyse géo-historique de ce que l'on peut légitimement appeler crise migratoire», explique le professeur.

Selon Etienne Piguet, cette crise n'a pas d'équivalent historique. Jamais, par le pas-

procédure en matière de droit d'asile sont respectées. «Je devais m'assurer que, durant leurs auditions, les requérants d'asile pouvaient s'exprimer librement, que l'interprétariat fonctionnait et que les fonctionnaires qui les interrogeaient faisaient preuve d'un minimum de sensibilité», décrit-il. Il assistera ainsi à une centaine d'entretiens à Lausanne et à Berne. «Cette expérience m'a fait prendre conscience de la politique d'asile, mais aussi de la diversité des parcours et de la difficulté

pour la Suisse de répondre aux demandes de protection de chacun», raconte Etienne Piguet.

Son diplôme en poche, il se lance dans une thèse de doctorat dont le thème est à cheval entre l'économie et la géographie: La création d'entreprise par les migrants. Ceci lui ouvrira les portes, au milieu des années 1990, du Forum suisse pour l'étude des migrations, tout juste créé. C'est là qu'Etienne Piguet se spécialise dans les thématiques d'asile.

Aujourd'hui, s'il a à cœur de décrypter la crise des migrants, c'est qu'il regrette le débat «passionné» et «polarisé» entre les tenants de la fermeture des frontières, prêts à faire complète abstraction de la détresse humaine, et les défenseurs d'une ouverture totale. «Je suis certain que la Suisse et l'Europe peuvent accueillir plus de migrants, mais nous ne pouvons pas faire l'économie d'un réel débat sur une limite. Les Etats vont devoir décider quel système de protection ils veulent offrir dans un monde globalisé.»

CAISSES-MALADIE

Les cantons devraient payer pour les frontaliers

Les cantons passeront à la caisse pour l'hospitalisation en Suisse des personnes résidant dans l'UE, mais assurées auprès d'une caisse helvétique. Le Conseil des Etats s'est rallié hier au National, mettant sous toit cette révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal). Le projet porte sur la possibilité, en cas de traitement stationnaire, de sélectionner librement un établissement figurant sur la liste des hôpitaux. Ce choix sera offert aux 30 000 frontaliers et membres de leur famille ainsi qu'aux 7000 retraités et membres de leur famille soumis à l'assurance de base et habitant dans un Etat de l'UE ou de l'AELE. ● ATS

LUCERNE

Taximan séropositif soupçonné de viol

Etabli en Suisse depuis longtemps, un chauffeur pakistanais a été arrêté en mai dernier pour avoir violé une étudiante australienne, à Lucerne. Des analyses d'ADN ont permis de le démasquer, indiquaient hier les autorités lucernoises. Le chauffeur est en outre suspecté d'avoir abusé de cinq autres femmes dans son taxi en 2010, 2012 et dans l'année en cours. L'enquête a révélé que le prévenu a été testé positif au VIH. Il est donc susceptible d'avoir infecté d'autres personnes. Le suspect a avoué les faits en partie. Il dirigeait sa propre entreprise de taxi. ● ATS

AUTOROUTE A2

Avec 2,24 pour mille en plein après-midi

La police lucernoise a retiré de la circulation un conducteur qui roulait en zigzag, totalement ivre, sur l'autoroute A2, près de Sursee, en direction de Lucerne. L'automobiliste âgé de 52 ans a pu être intercepté mardi, vers 16h30, à la hauteur d'Eich. L'alcotest a révélé une alcoolémie de 2,24 pour mille. L'homme a dû rendre son permis sur-le-champ. ● ATS

AMBULATOIRE Alain Berset a annoncé le gel des prix.

Tarifs médicaux inchangés en 2017

Les tarifs des prestations médicales ambulatoires resteront gelés en 2017. Le ministre de la Santé Alain Berset l'a annoncé, hier, devant le Conseil des Etats. Il a reçu l'accord de l'ensemble des partenaires le 15 septembre. Ceux-ci continuent d'essayer de trouver une solution pour la suite.

Il s'agit d'une révision du Tarmed: le tarif actuel est tombé, mais on le reprend seulement pour une année. La procédure d'approbation peut commencer et le Conseil fédéral peut trancher rapidement, a précisé Alain Berset, en répondant à une interpellation de Pirmin Bischof (PDC/SO).

Les discussions sur une actualisation de la structure tarifaire Tarmed sont bloquées depuis longtemps. Hôpitaux, médecins et assureurs devaient présenter une nouvelle tarification au gouvernement jusqu'à fin juin. Le Département fédéral de l'intérieur leur a donné quatre mois de plus avant une intervention du Conseil fédéral.

A ce stade, le gouvernement ne peut que regretter l'échec des négociations. La situation est désor-

mais claire pour l'année 2017 sur le plan juridique. Mais on risque toujours de ne pas avoir de structure tarifaire négociée au 1er janvier 2018.

Discussions en cours

«Dans l'intervalle, nous allons travailler avec l'ensemble des partenaires», a assuré le conseiller fédéral. La Confédération ne peut agir seule car elle n'a pas les données pour le faire. Reste qu'à défaut d'accord, le gouvernement peut procéder à des adaptations si les tarifs s'avèrent inappropriés.

«Des propositions ont été faites sur lesquelles nous allons pouvoir travailler. Nous préparons en parallèle, pour 2018, un Tarmed partiellement révisé sur la base de réflexions qui se feront naturellement avec certains partenaires tarifaires, ceux qui seront d'accord de travailler avec nous», a précisé Alain Berset.

Pistes à suivre

Alain Berset va également aborder avec la délégation parlementaire des finances les possibilités de renforcer le rôle de la Confédé-

ration dans la fixation de la structure tarifaire Tarmed. La délégation juge indispensable de légiférer au vu des blocages actuels dans les négociations, de leurs effets sur la hausse des coûts de la santé et des conséquences sur les finances fédérales.

«Nous n'allons certainement pas prendre de décision de manière unilatérale, sans que cela ait été discuté avec les partenaires tarifaires et sans que l'on soit sûr que l'on ait la possibilité de le faire.» Le recours à des budgets globaux ou des tarifs forfaitaires reste encore au chapitre des questions ouvertes.

Les travaux continuent

Aucun accord ne se dessinant pour début 2017, les quatre acteurs concernés – la Fédération des médecins suisses (FMH), les assureurs maladie regroupés au sein de Santésuisse et Curafutura, ainsi que l'association des hôpitaux, H+ – ont donné leur aval pour geler les tarifs en 2017. Tous expliquent qu'ils poursuivent leurs travaux en vue d'une solution pour début 2018. ● ATS

PUBLICITÉ



Jean-François Rime
Conseiller national
UDC

«Non au diktat étatique!»

www.economie-verte-planifiee.ch

Le 25 septembre
NON
à une économie
verte planifiée

FRANCE Le ministre de la Justice a annoncé hier des mesures visant à lutter contre la surpopulation carcérale et la radicalisation de nombreux détenus.

Urgence pour les prisons

PARIS
BENJAMIN MASSE

C'est une véritable rupture doctrinale, pour le gouvernement français. En début de semaine, le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, a annoncé un plan visant à la création de 10 000 à 16 000 cellules d'ici à 2025. A cet effet, il réclame que le premier ministre débloque rapidement 1,1 milliard d'euros. Jusque-là, la politique du gouvernement socialiste, et en particulier de l'ex-ministre de la Justice, Christiane Taubira, partie au début de l'année, avait consisté à privilégier la prévention, la réinsertion, et les peines alternatives à l'enfermement, en espérant désengorger ainsi les prisons.

Mais le contexte, marqué par les attentats à répétition, a changé. Le gouvernement, sous pression de l'opposition, doit donner des gages sur sa capacité à se confronter à la menace terroriste, et plus globalement à assurer la sécurité des Français. Un virage assumé par le premier ministre Manuel Valls lui-même, qui n'a pas manqué de tacler à plusieurs reprises le bilan de Christiane Taubira.

Situation catastrophique

Par ailleurs, le problème de la surpopulation carcérale devient urgent: il y a environ 69 000 détenus en France, pour seulement 58 000 places opérationnelles, dont 4000 sont inoccupées pour des raisons administratives. «Il manque au bas mot 15 000 places», conclut Philippe Campagne, secrétaire national du syndicat SNP-FO pénitentiaire. «Cela fait des années que nous réclamons leur création.» Et encore, ces chiffres ne tiendraient pas compte du grand nombre de personnes jugées, mais pas encore incarcérées, dans l'attente que des places se libèrent. Une situation catastrophique pour les détenus eux-mêmes: ils seraient plus de 1500 à dormir sur des matelas à même le sol.

La surpopulation carcérale crée également d'importants problèmes de sécurité. Ainsi dans la prison de Fresnes, la surpopulation carcérale est de 200%, soit 2829 détenus



Le problème de la surpopulation carcérale devient urgent: il y a environ 69 000 détenus en France, pour seulement 58 000 places opérationnelles. KEYSTONE

pour une capacité de 1607 places. Les agents, qui ne sont pas armés et ne sont que 600, n'ont guère les moyens de se défendre en cas de mutinerie. Le phénomène de radicalisation d'un certain nombre de détenus ne fait qu'ajouter au sentiment d'impuissance ressenti par les «matons». Début septembre, à la prison d'Osny (Val d'Oise), un détenu radicalisé a violemment agressé deux surveillants, au sein de l'unité de déradicalisation de la prison. Selon le syndicat pénitentiaire Ufap-Unsa, ce sont «neuf projets de tentatives d'assassinats liés à la mouvance islamiste qui ont été déjoués dans des établissements, dans le Nord, en Normandie, en Lorraine, en Paca».

Lieux dédiés aux radicalisés

Au total, dans les 188 prisons françaises, 1400 détenus sont identifiés comme radicaux, tandis que 325 sont incarcérés pour des faits de terrorisme. Quatre-vingt-neuf d'entre eux sont placés dans une des cinq unités de déradicalisation qui existent en France. Face à l'ampleur du problème, certains, notamment à droite, veulent aller plus loin et créer

« Je suis convaincu que la piste d'établissements réservés aux détenus radicalisés est sans issue. »

JEAN-JACQUES URVOAS
MINISTRE FRANÇAIS DE LA JUSTICE

des lieux de détention spécialement dédiés aux individus radicalisés. Une initiative rejetée par Jean-Jacques Urvoas, mardi, dans une interview au «Monde»: «Je suis convaincu que la piste d'établissements spécialisés et réservés aux détenus radicalisés est sans issue», a précisé le ministre de la Justice. «Par exemple, le Liban a regroupé dans une prison tous les détenus liés au

Hezbollah. Ils ont fini par proclamer le califat dans l'établissement, et l'armée a dû lancer l'assaut.»

Enfin, plusieurs dirigeants de droite réclament une rétention préventive des individus «fichés S» – c'est-à-dire soupçonnés par les Services de renseignement de visées terroristes. Sachant qu'ils sont plus de 10 000 personnes en France, il faudrait alors, là encore, trouver de nouveaux lieux pour assurer leur détention.

Mais cette initiative, rejetée par le gouvernement, est loin de faire l'unanimité. Beaucoup y voient une atteinte à l'Etat de droit, dans la mesure où il s'agirait d'incarcérer des personnes qui n'ont pas encore été jugées. «Cette procédure peut être dangereuse, dans la mesure où, au sein des «fichés S», il y a un très grand nombre de situations différentes», abonde Guillaume Jeanson, avocat au barreau de Paris, et porte-parole de l'Institut pour la Justice, un think tank pourtant classé à droite. Décrite, la mesure, défendue par Nicolas Sarkozy, n'en sera pas moins, à n'en pas douter, au cœur des débats électoraux qui s'annoncent. ●

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Kinshasa s'apaise

Kinshasa a retrouvé un calme précaire hier matin. Dans les quartiers du centre et du sud de la capitale de la République démocratique du Congo, la vie a commencé à reprendre un cours normal après deux jours d'affrontements.

En début de matinée, les transports en commun fonctionnaient de nouveau, mais la situation était plus fluide qu'un jour normal dans cette mégapole de 10 millions d'habitants, habituée aux embouteillages. Les vendeurs à la sauvette qui avaient disparu déambulaient de nouveau, transportant leurs marchandises sur la tête. Les pompes à essence et les boutiques avaient majoritairement rouvert. En revanche pas d'écoliers visibles dans les rues, les parents préférant les garder un troisième jour à la maison.

«On ne refuse pas que les gens revendiquent leurs droits, mais ce qui me fait mal, c'est qu'on ait cassé et pillé» des commerces susceptibles de donner de l'emploi à la grande majorité de la population qui en manque cruellement, s'offusque un jeune habitant de Kinshasa dans le quartier 1 de Ndjili, dans le sud de la ville.

En quête d'emplois

Un peu plus loin, un dépôt du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo créé il y a 2 ans par le gouvernement a été totalement pillé. Il n'y reste que des conteneurs vides. «La grande majorité de la population n'a pas les moyens de manger le maïs produit au Congo», constate cet habitant, pour qui «la colère pousse aujourd'hui les gens à piller». «On n'a pas de problème particulier avec le président Joseph Kabila, mais nous attendons qu'il dise publiquement qu'il



Différentes factions se sont affrontées à Kinshasa. KEYSTONE

ne va pas se représenter» et «que le président qui lui succédera donne de l'emploi aux gens», ajoute-t-il.

Au moins 32 morts

Les violences ont commencé lundi matin en marge d'une manifestation d'opposition à trois mois et un jour de la fin du mandat de Joseph Kabila à la présidence, pour lui signifier son «préavis». La marche a rapidement dégénéré en heurts avec les forces de l'ordre. Les violences se sont poursuivies mardi et ont été accompagnées de nombreux pillages ou actes de vandalisme. Trente-deux personnes ont été tuées durant ces deux journées, selon un bilan provisoire communiqué hier par la police.

La constitution congolaise interdit à Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, de se représenter, mais le chef de l'Etat ne donne aucun signe de vouloir quitter son poste alors que la présidentielle apparaît désormais impossible à organiser dans les temps. ● ATS

PROCHE-ORIENT

Ankara renforce ses troupes en vue d'une nouvelle offensive



La Turquie va envoyer des troupes supplémentaires dans le nord de la Syrie pour préparer une opération destinée à libérer la ville d'al-Bab de l'emprise du groupe Etat islamique (EI), a rapporté hier le quotidien turc «Hürriyet». Des centaines de militaires turcs et des dizaines de chars seraient actuellement déployés en Syrie. L'opération Al-Bab, dont la date de déclenchement n'a pas été précisée, doit permettre aux rebelles syriens appuyés par l'armée turque de progresser vers cette localité pour étendre plus au sud de la frontière turco-syrienne la zone de sécurité établie par Ankara. Lundi, le président turc **Recep Tayyip Erdogan** (photo) s'était félicité que l'offensive militaire ait permis de «nettoyer jusqu'ici près de 900 km² du territoire (syrien) de la présence d'éléments terroristes», estimant que «la zone de sécurité pourra bientôt atteindre 5000 km²». Dans le cadre de cette nouvelle phase vers al-Bab, «le nombre d'hommes va augmenter», a affirmé sous couvert d'anonymat un responsable turc, cité par le journal «Hürriyet». ● ATS

CONDUITE AUTOMATIQUE

Plainte contre Tesla en Chine après un accident

Le père d'un automobiliste chinois tué dans un accident à bord d'une berline électrique Tesla a porté plainte contre le constructeur américain, a indiqué hier l'avocate de la famille, au lendemain d'une première audience. Le père se dit persuadé que le jeune homme avait activé le pilotage automatique (Autopilot) et accuse Tesla d'avoir exagéré auprès de ses acheteurs les capacités de ce système. Il demande de cesser d'utiliser l'expression «conduite automatique» – formule en mandarin associée à la promotion de l'Autopilot en Chine –, de présenter des excuses pour «publicité mensongère» et de payer 10 000 yuans (1447 francs) de dommages. Montré du doigt après un accrochage sans gravité mais très médiatisé, la firme avait modifié en août la description en chinois de son système, insistant sur le fait qu'il ne s'agissait que d'une assistance. ● ATS

FRANCE

Jean-Marc Morandini placé en garde à vue

L'animateur français de TV et radio Jean-Marc Morandini a été placé en garde à vue hier matin par la brigade de protection des mineurs. Le parquet de Paris enquête sur lui pour «corruption de mineurs». En outre, il avait demandé au milieu du mois à être entendu dans le cadre des enquêtes ouvertes pour «harcèlement sexuel» après plusieurs plaintes le visant. Une enquête a été ouverte à son propos après les révélations sur les castings de sa websérie «Les Faucons». Cinq comédiens l'accusent d'avoir profité des castings pour les pousser à s'exhiber nus. L'animateur conteste ces accusations. ● ATS

TÉLÉPHONIE Proposition de supprimer tous les frais d'itinérance à partir du 15 juin 2017. Les Vingt-Huit revoient leur copie sur le roaming

Entre l'adoption d'une décision de principe favorable aux consommateurs et sa mise en œuvre, il y a souvent un fossé difficile à combler, dans l'Union. La Commission européenne en a fait la démonstration, hier, en confirmant sa détermination à supprimer tous les frais d'itinérance («roaming») imposés aux Européens qui utilisent périodiquement leur téléphone portable à l'étranger, à partir du 15 juin 2017, tout en plaçant des garde-fous qui demeurent assez flous pour les opérateurs.

Les frais supplémentaires que doivent acquitter les Européens qui utilisent leur téléphone (communications, sms, téléchargements) via un réseau mobile dans un pays où ils ne résident pas ont été réduits de 90%, depuis 2007. En 2015, les Vingt-Huit ont décidé de les supprimer entièrement, à partir de l'été 2017. La question, depuis lors, était de savoir comment prévenir les abus dont pâtiraient les opérateurs – comment éviter qu'un Français exploite en permanence, dans son pays, une



Les frais de roaming seront supprimés, mais avec certaines garanties pour les opérateurs. KEYSTONE

carte SIM achetée à très bon compte en Lettonie, par exemple?

En cas d'abus

Dans ce contexte, la Commission avait proposé au début de septembre que l'interdiction pour les opérateurs de facturer des frais de roaming aux voyageurs soit limi-

tée à une durée de 90 jours par an au minimum – en moyenne, les Européens passent chaque année 12 jours à l'étranger.

Battu en brèche par les organisations de consommateurs et le Parlement européen, ce projet a été abandonné le 9 septembre. Une nouvelle proposition a été faite, hier, qui sera soumise à consultation avant qu'une décision définitive ne soit adoptée, à la mi-décembre au plus tard.

Elle supprime la limite des 90 jours, mais laisse aux opérateurs de téléphonie la possibilité d'imposer des frais supplémentaires (4 centimes d'euro par appel, 1 centime par sms, 0,85 centime par mégabit de données) aux consommateurs au cas où ils constatent des «abus».

L'usage que fait un abonné de son téléphone, en fonction de son lieu de résidence ou des «liens stables» qu'il entretient avec un pays, est déterminant, dans ce cadre.

La consommation dans le pays de résidence n'est-elle pas insignifiante par rapport au trafic généré

en roaming? Une carte SIM n'est-elle activée qu'à l'étranger? Un même consommateur utilise-t-il plusieurs cartes SIM en itinérance? Quelques critères ont été établis, qui permettraient de vérifier au cas par cas la situation des «voyageurs». Selon le commissaire européen en charge de l'économie digitale, Günther Oettinger, ils mettront à l'abri de toute surprise les travailleurs frontaliers, les étudiants Erasmus ou encore les expatriés qui rentrent régulièrement dans leur pays d'origine.

En cas de problème, les opérateurs devront d'abord alerter les consommateurs, qui pourront contester toute surtaxe devant l'organisme national chargé de la régulation des télécoms en cas de différend persistant.

Hier, la majorité des eurodéputés et l'organisation faitière des organisations européennes de consommateurs ont salué cette proposition, aussi alambiquée soit-elle. ● TANGUY VERHOESSEL - BRUXELLES

Les actions de la semaine



40%
le cabas
6.95
au lieu de 11.60



22.9-24.9.2016 dans la limite des stocks disponibles

Pommes et poires (sauf bio), plusieurs variétés, classe 1, en vrac, le cabas à remplir soi-même (pour un poids minimum de 3 kg: 1 kg = 2.32)

50%
le kg
9.50
au lieu de 19.-



Blancs de poulet Coop, Hongrie, en libre-service, env. 900 g

50%
5.25
au lieu de 10.50



Spaghetti Barilla n° 5 ou Spaghettoni n° 7, 5 x 500 g (100 g = -21)

50%
2.85
au lieu de 5.70



Swiss Alpina Coop légère, gazéifiée ou 'naturelle', 6 x 1,5 litre (1 litre = -32)

40%
23.50
au lieu de 39.60



Bière Feldschlösschen Original, boîtes, 24 x 50 cl (100 cl = 1.96)

50%
37.50
au lieu de 75.-



Cabernet Sauvignon Chile Los Vascos Domaines Lafite Rothschild 2015, 6 x 75 cl (10 cl = -83)

28%
9.95
au lieu de 13.85



Papier hygiénique avec lotion à l'Aloe vera Coop Oecoplan, blanc ou bleu, 24 rouleaux

Prix fous du week-end

50%
les 100 g
1.90
au lieu de 3.85



Vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016 uniquement

naturafarm Rôti de porc dans le filet Coop, Naturafarm, Suisse, en libre-service, env. 1 kg

50%
6.75
au lieu de 13.50



Huile d'olive extra vierge Filippo Berio, 1 litre

Ces offres ainsi que 10'000 autres produits sont également disponibles sur coop@home. www.coopathome.ch

* En vente dans les grands supermarchés Coop
Sous réserve de changement de millésime. Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.



Pour moi et pour toi.

SYRIE Un médecin dénonce les attaques délibérées contre les hôpitaux, comme celle de mardi.

«C'est une politique de guerre totale»

PROPOS RECUEILLIS PAR
THIERRY JACOLET

Un déluge de bombes. La routine a repris à Alep, après une semaine de fragile trêve parrainée par les Etats-Unis et la Russie. Dans la nuit de lundi à mardi, les avions et les hélicoptères ont visé la ville assiégée, avec une préférence pour les quartiers est, contrôlés par la rébellion. Non loin de la ville martyre, un convoi humanitaire a été éventré par des bombes, faisant une vingtaine de victimes.

« Ils essaient de détruire toutes les infrastructures susceptibles de maintenir une vie dans la région. »



TAWFIK CHAMAA
MÉDECIN GENEVOIS,
PORTE-PAROLE
DE L'UNION DES
ORGANISATIONS DE
SECOURS ET DE
SOINS MÉDICAUX

Un jour plus tard, mardi soir, un centre de triage de blessés de la banlieue d'Alep a été éventré par les frappes aériennes. Bilan: deux infirmiers et deux ambulanciers sont décédés. Ils étaient membres de l'Union des organisations de secours et de soins médicaux (UOSSM), qui rassemble des médecins de la diaspora syrienne opérant dans les zones rebelles. « Nous avons de forts soupçons que l'aviation russe en soit une nouvelle fois l'auteur », proteste Tawfik Chamaa, médecin genevois, porte-parole de l'association.

Sur quelles bases reposent ces accusations envers l'armée russe?

Le centre de triage était situé dans un immeuble de deux étages avec sous-sol, qui s'est effondré complè-



Les médecins et les organisations humanitaires travaillent dans des conditions extrêmement difficiles en Syrie. KEYSTONE

tement sur lui-même. Ce qui signifie que les missiles qui ont été utilisés dépassent largement les capacités des avions syriens. Ce sont des missiles air-sol spécialisés pour traverser le béton, comme ceux qui équipent les avions russes. Les avions alliés disposent aussi de ces missiles, mais la coalition internationale opère en principe dans les zones de l'Etat islamique, un groupe qui n'est pas présent autour d'Alep. Quant aux rebelles, ils n'ont ni avions, ni hélicoptères.

Pourquoi s'en prennent-ils délibérément et systématiquement aux infrastructures sanitaires?

Les Russes, l'armée régulière et les milices du Hezbollah essaient de détruire toutes les infrastructures susceptibles de maintenir une vie dans une région donnée. Comme cela a été le cas avec le bombardement du convoi humanitaire lundi, ils s'attaquent à la base de la vie dans des régions tenues par des forces qui sont opposées au plan politique que veut imposer Damas. Ils veulent que les

gens vident les lieux, comme ce fut le cas à Al-Quseir, dans la banlieue de Homs en 2013 ou à Darayya, dans la banlieue de Damas, il y a quelques semaines. Ils n'épargnent personne. C'est de l'épuration ethnique. C'est une politique de guerre totale de type moyenâgeux. On vous encercle, on vous bombarde et on vous tue jusqu'au dernier.

Le régime accuse les hôpitaux en territoires rebelles de cacher des combattants ennemis dans les infrastructures sanitaires. Des membres de l'Armée de la conquête (coalition militaire de rebelles islamistes) auraient été présents dans le centre de triage détruit...

Je n'ai pas eu d'information à ce sujet. Les hôpitaux soignent tous les blessés de guerre, dont 97% sont victimes de frappes aériennes. En grande majorité des civils. Les blessés, qu'ils soient civils ou combattants, sont soignés selon les termes de la convention de Genève, peu importe leur appartenance. Nous

aidons ceux qui ont besoin de nous. L'UOSSM a aussi soigné des soldats de l'armée syrienne.

Mais le fait que nos centres soient ouverts à tout le monde est notre point faible. Car n'importe qui peut se faire soigner, repérer les lieux, et placer des minicartes électroniques qui indiquent via GPS très précisément l'emplacement aux avions.

Qu'est-ce qui a changé depuis le début de l'intervention russe, en octobre 2015?

Les frappes se sont intensifiées contre les installations médicales. Il y en a au moins une fois par semaine. Celle de mardi a été l'une des plus importantes. Nos membres n'en peuvent plus. Il y a une exaspération. Le personnel soignant et humanitaire est pourtant protégé par les Conventions de Genève. Mais le régime et les Russes ne les respectent pas.

Dans quelles conditions travaillent les médecins?

Dans des conditions lamentables.

En Syrie, 730 médecins sont morts depuis le début du conflit, en 2011. Ceux qui restent sont des héros. C'est l'amour pour leur pays qui les fait tenir. Ils sont un dernier rempart. S'ils partent, les civils les suivent et c'en est fini. Beaucoup de nos médecins opèrent sous les bombardements avec le risque de mourir à tout moment. Ils sont privés de sommeil. Ils ont très peu de courant électrique et portent souvent des lampes frontales pour finir des opérations. Le triage est aussi terrible pour eux, car ils doivent choisir qui va être opéré et qui ne le sera pas, donc qui mourra.

L'UOSSM parvient-elle à recruter?

En fait, nous proposons des formations accélérées. Nous avons aussi mis en place des opérations pratiquées depuis l'étranger via la télé-médecine. Il manque de bras pour soigner. Seuls 10% des médecins sont restés en Syrie. Ce qui force parfois des vétérinaires et des pharmaciens à opérer. ●

ÉGYPTE

Au moins 30 morts dans un naufrage

Au moins 30 personnes sont mortes et 150 ont été secourues hier après le naufrage d'un navire de migrants en Méditerranée, près des côtes égyptiennes. Les opérations de sauvetage se poursuivent pour retrouver d'autres éventuels passagers. L'embarcation de migrants s'est échouée près de Rosette, sur la côte nord de l'Egypte, ont indiqué des responsables de la police. Parmi les victimes figurent des migrants « égyptiens, soudanais, et d'autres nationalités africaines que nous ne pouvons pas encore déterminer », a précisé Adel Khalifa, un responsable du ministère de la Santé. Le bateau transportait quelque 600 personnes, selon Reuters. ● ATS

TERRORISME

Un militaire américain condamné pour soutien à l'EI

Un militaire américain et son cousin ont été condamnés à 30 ans et 21 ans de prison pour avoir apporté leur soutien à l'Etat islamique, a annoncé mardi le ministère de la justice. Ils avaient également planifié une attaque contre une installation militaire aux Etats-Unis. Les deux hommes, âgés de 24 ans et 31 ans, avaient plaidé coupable en décembre 2015. ● ATS

INONDATIONS

La Croix-Rouge lance un appel de fonds pour la Corée du Nord

La Croix-Rouge a lancé un appel hier à des fonds d'urgence de 15,5 millions de dollars pour aider les Nord-Coréens victimes d'inondations qui ont fait des dizaines de morts. La population risque un « désastre secondaire », a-t-elle averti. Au moins 138 décès ont été confirmés, tandis que près de 400 personnes sont portées disparues dans les graves inondations provoquées fin août par des pluies torrentielles dans le nord-est du pays, selon un bilan de l'ONU publié la semaine dernière. D'après les Nations unies, 140 000 personnes ont besoin d'aide. ● ATS

ÉTATS-UNIS Violences envers la police en Caroline du Nord.

Emeute après la mort d'un Noir

Une violente manifestation a éclaté mardi à Charlotte après qu'un policier a abattu un Noir sur le parking d'une résidence de la ville de Caroline du Nord, où la police recherchait un suspect. Le policier affirme que l'homme était armé.

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées près du lieu de la fusillade et ont lancé des bouteilles et des pierres en direction des forces de l'ordre. Une dizaine de policiers ont été blessés et plusieurs véhicules endommagés, selon la police de Charlotte-Mecklenburg. En fin de soirée, la police a dispersé les manifestants en tirant des grenades lacrymogènes et le maire de Charlotte a appelé au calme, promettant qu'une enquête complète serait menée.

Dans un communiqué, la police précise que le policier impliqué est lui aussi noir et qu'il a ouvert le feu parce que la victime, âgée de 43 ans, posait « une menace mortelle immédiate » aux officiers. Elle ajoute avoir retrouvé son arme et interrogé les témoins. Les manifestants et la famille de la victime contestent le fait que l'homme était armé, certains affirmant qu'il avait un livre à la main.



Violences à Charlotte après la mort d'un Noir, abattu par la police. KEYSTONE

Cela a relancé le débat sur les violences policières envers la communauté afro-américaine.

Un nouveau décès

Une manifestation pacifique avait eu lieu plus tôt dans la journée à Tulsa, dans l'Oklahoma, où un policier blanc a abattu la semaine dernière un Noir non armé. L'acte a été filmé sous deux angles différents par des caméras embarquées dans un hélicoptère et une voiture de la police. On y voit un homme, tenu en joue par les policiers, marcher jusqu'à son véhicule, alors qu'il garde les mains en l'air.

Le Noir, qualifié de « sale type » par un policier s'exprimant à bord de l'hélicoptère, semble approcher ses mains de sa voiture alors qu'il est encerclé de près par les agents. Il est alors mortellement touché par balle et s'effondre au sol. ● ATS

POLOGNE

Pour une interdiction totale de l'avortement

La bataille de l'avortement reprend aujourd'hui en Pologne avec une offensive des partisans de son interdiction totale. Le parlement, où les conservateurs catholiques sont aujourd'hui majoritaires, se penche sur leur proposition de loi. Le texte prévoit des peines allant jusqu'à 5 ans de réclusion pour les personnes qui pratiquent l'IVG, y compris les femmes.

Le comité « stop avortement » des organisations pro-vie, en mode attaque depuis la victoire du parti Droit et Justice aux législatives d'octobre dernier, veut aller jusqu'au bout. La loi anti-avortement actuelle, fruit d'un compromis obtenu en 1993, est restée pourtant déjà classée parmi les plus restrictives d'Europe.

La loi en vigueur autorise l'IVG dans trois cas: risque pour la vie ou la santé de la mère, examen prénatal indiquant une grave pathologie irréversible chez l'embryon et grossesse résultant d'un viol ou d'un inceste. Conséquence, moins de 2000 avortements légaux sont pratiqués par an en Pologne. ● ATS

BRÉSIL

Lula jugé pour corruption

L'ancien président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, sera jugé pour corruption dans un volet du dossier Petrobras. Un juge a entériné mardi les charges présentées contre lui par le parquet la semaine dernière.

« En raison de l'existence d'indices suffisants de responsabilité (...) j'accepte la dénonciation » du parquet visant l'ex-président (2003-2010) de gauche pour « corruption et blanchiment d'argent », a expliqué le juge dans un document distribué à la presse. Les procureurs chargés du dossier Petrobras avaient accusé le 14 septembre Lula d'avoir été le « bénéficiaire direct » de largesses du groupe de BTP OAS à hauteur de 3,7 millions de réals (1,1 million de francs au cours actuel).

L'accusation soutient qu'OAS a reversé à Lula « une partie des sommes illicitement perçues au moment de la passation de marchés truqués par Petrobras », la puissante compagnie étatique pétrolière brésilienne.

Appartement de luxe

Le géant BTP aurait octroyé ces avantages en nature, « à travers l'achat, la personnalisation et la décoration » d'un appartement en triplex



L'ex-président brésilien comparaitra dans un volet du dossier Petrobras. KEYSTONE

dans la station balnéaire de Guarujá. Lula, qui avait versé une avance pour l'achat de ce logement en construction avant d'y renoncer, conteste formellement en être le propriétaire de fait, comme il en est accusé.

La femme de l'ex-président, Maria Leticia, et six autres personnes dont Leo Pinheiro, ex-patron d'OAS, et le président de l'institut Lula, Paulo Okamoto, font également l'objet d'une inculpation. ● ATS



BOBSLEIGH

Deux Cépistes en piste

Après Yann Moulinier, un autre athlète du CEP Cortaillod rejoint le team du pilote Beat Hefti. Robin Santoli participera à la saison en bob à quatre. **PAGE 25**

DAVID MARCHON

SPORTS

FOOTBALL Neuchâtel Xamax FCS fête un succès compliqué à Chiasso et reste deuxième.

Pas la plus belle des victoires

CHIASSO
STEFANO LURATI

Trois jours après les flonflons, les 7219 spectateurs massés à la Maladière et le rêve touché du bout des doigts d'éliminer le FC Sion de la Coupe de Suisse, c'était retour à la réalité de la Challenge League. Au Riva IV, sur un terrain encore gras des pluies de la matinée et devant une assistance des petits soirs, Neuchâtel Xamax FCS devait faire le job. Et les joueurs de Michel Decastel ont assuré l'essentiel face à un FC Chiasso flirtant de plus en plus dangereusement avec la zone basse du classement.

«La victoire n'est pas forcément méritée, mais il faut parfois savoir se contenter de gagner tout en jouant moins bien. Dans un championnat difficile comme l'est celui de Challenge League, ce sont aussi ces victoires-là qui comptent.» Raphaël Nuzzolo est le premier à en convenir, le Neuchâtel Xamax FCS vu à l'œuvre hier soir à Chiasso n'a pas brillé de mille feux. Bien sûr, on pourra longtemps gloser sur une suspicion de faute de main d'Ivic qui sauvait sur la ligne un tir de Ramizi six minutes après l'ouverture du score de Sejmenovic. «Je pense qu'il y avait de quoi siffler penalty», estime Raphaël Nuzzolo. «Et, à 2-0, le match aurait été très différent à gérer. Au lieu de ça, la partie est devenue de plus en plus compliquée et il a fallu beaucoup travailler jusqu'au bout. En perdant pas mal de duels, on s'est mis en difficulté.»

Avec les dieux du foot

En tout cas, Neuchâtel Xamax FCS ne quitte pas le Tessin fâché avec les dieux du football. C'est plutôt tout le contraire. Il y eut d'abord ce geste malencontreux de Witschi qui, à la 13e



À l'image de Mike Gomes (à droite), les Xamaxiens se sont battus jusqu'au bout pour ramener trois points de Chiasso (ici Dorde Susnjar). KEYSTONE

minute, avait déjà failli coûter un autogoal aux visiteurs. Et puis, à la 83e minute, il y eut cette tête de Susnjar que tous les spectateurs voyaient déjà au fond des filets de Walthert. L'attaquant serbe du FC Chiasso se demandera longtemps comment il a pu galvauder pareille occasion alors que la défense neuchâteloise était complètement à la rue. Et, sur la rupture, Mike Gomes frappait, offrant ainsi trois points à des visiteurs sérieusement malmenés après la pause. «Cela fait des années que je viens à Chiasso et c'est toujours difficile ici», soupire Raphaël Nuzzolo.

Six points sur la route?

L'épilogue est cruel pour un FC Chiasso qui a un urgent besoin de point et qui, sur sa pelouse, ne s'est toujours pas imposé en championnat cette saison. Particulièrement remonté au terme de la rencontre, l'entraîneur Beppe Scienza fulminait: «Si je prononce les paroles qui me trottent dans la tête, je suis suspendu pendant dix ans...», lâche-t-il. «Perdre de la sorte, c'est vraiment se faire avoir. Ce soir, j'ai vu la plus belle prestation de la saison du FC Chiasso. C'est la preuve que nous progressons. Il y a d'autant plus de regrets: on méritait quelque chose de plus contre une équipe qui talonne le FC Zurich.»

Lancé à la poursuite du FCZ, qui reçoit Servette ce soir, Neuchâtel Xamax FCS croit de plus en plus en sa bonne étoile: «On a accumulé beaucoup de confiance grâce à notre début de championnat», admet Raphaël Nuzzolo. «Pour nous et pour l'intérêt de la Challenge League, on a envie de lutter jusqu'au bout avec Zurich.» Cela passe par ce genre de victoire à l'extérieur. Même sans faire des étincelles et grâce à un brin de réussite. «Samedi, c'est un autre match difficile qui nous attend, face au Mont. On va essayer de conclure avec six points cette semaine à l'extérieur», promet l'attaquant xamaxien. ●

CHIASSO - NEUCHÂTEL XAMAX FCS 1-2 (1-1)

Stade Riva IV: 450 spectateurs.

Arbitre: M. Jancevski.

Buts: 16e Sejmenovic 0-1: action à trois dans la prolongation d'un corner avec accélération de Corbaz dans l'axe, passe en retrait de Gomes et tir imparable de Sejmenovic. **32e Lurati 1-1:** corner depuis la droite de la cage de Walthert avec le ballon arrivant après une succession de renvois dans les pieds de Lurati qui marque à bout portant. **85e Gomes 1-2:** en rupture, Veloso glisse le cuir à Gomes qui, des six mètres, ne laisse aucune chance à Guatelli.

Chiasso: Guatelli; Ivic, Lurati, Kaufmann, Urtic; Padula (81e Franzese), Palma (88e Gui), Milosavljevic, Monighetti (77e Felitti); Susnjar, Simic.

Neuchâtel Xamax FCS: Walthert; Gomes, Witschi, Sejmenovic, Gonçalves; Di Nardo, Corbaz; Ramizi (79e Kilezi); Veloso, Nuzzolo (89e Djuric); Senger (74e Karlen).

Notes: Chiasso joue sans Fioravanti, Guarino, Rauti (blessés) ni Mujic (suspendu); Neuchâtel Xamax FCS sans Douidin, Farine, Leoni, Teixeira, Sallaj (blessés). Avertissements: 29e Sejmenovic, 57e Urtic, 73e Ramizi, 81e Witschi, 90e Lurati. Coups de coin: 5-3.

SUPER LEAGUE Les Vaudois ont longtemps malmené les Bâlois avant de se faire crucifier sur la fin. Sion sauve un point à Lucerne.

Lausanne-Sport a presque fait vaciller Bâle à la Pontaise

Certaines défaites sont plus cruelles que d'autres, et celle subie par Lausanne-Sport chez lui devant le FC Bâle (2-1), en Super League, est de celles-ci. Les Vaudois ont craqué en fin de match et ont été crucifiés à la 93e par Eder Balanta.

Urs Fischer aurait peut-être dû choisir une autre rencontre pour modifier et son système, et une bonne partie de la composition de son équipe. Car le LS de Fabio Celestini se moque bien du (re)nom de son adversaire: il fait ce pour quoi il a été bâti: jouer et encore jouer.

Les Lausannois ont été époustouffants d'audace et de confiance. Rares sont ceux en Suisse qui peuvent se vanter d'avoir autant mis les Rhénans dans de si petits sou-

liers, notamment au cours d'une première mi-temps sublime de justesse. Le 1-0 signé Francesco Margiotta à la 36e n'a été que l'aboutissement logique de la mainmise du LS sur la partie.

Mais le FCB a du coffre et la seconde période a été bien plus douloureuse pour les Vaudois. Lesquels ont fini par plier à la 67e devant Birkir Bjarnason et ont perdu leurs nerfs dans les derniers instants, à l'image d'un Xavier Margairaz retombé dans ses travers en effectuant un tackle de frustration par-derrière sur Renato Steffen et en se faisant expulser à la 90e. Trois minutes avant le but victorieux de Balanta...

Il n'en reste pas moins que Fabio Celestini a sa réponse. Le coach voulait savoir où se si-



Eder Balanta, le bourreau de Lausanne-Sport. KEYSTONE

tuient ses joueurs dans la hiérarchie, il en a désormais une petite idée. Son LS est capable de jouer au football contre n'importe qui dans le pays!

Sion frise le code

Le FC Sion avait besoin d'une victoire de référence, il devra patienter. Les Valaisans ont araché un point à Lucerne (2-2) après avoir été devant et avoir aussi frôlé la correctionnelle.

Sion était en tête, depuis la 16e minute et un coup franc de Reto Ziegler jusqu'à la 75e. Mais Sion a vécu un dernier quart d'heure cauchemardesque en pliant deux fois devant Marco Schneuwly. Le Fribourgeois a tout d'abord frappé à la 76e puis a doublé la mise (sa

septième réalisation de l'exercice) à la 86e après une grosse erreur défensive (était-ce vraiment à Carlitos de défendre sur le meilleur buteur du FCL?).

C'est un tir croisé de Chadrac Akolo qui a sauvé un point pour des Valaisans n'arrivant décidément pas à vaincre les meilleures formations du pays.

Peter Zeidler avait remporté ses trois premières rencontres, face à Vaduz, Thoune (soit les deux derniers du classement) et, dimanche en Coupe, Neuchâtel Xamax (qui évolue en Challenge League). Cette fois-ci, face au dauphin du FC Bâle, les Valaisans ont une fois de plus été trop courts.

Ce qui laisse entrevoir le niveau réel de ce contingent,

peut-être surévalué en Suisse romande. La venue dimanche à Tourbillon des Young Boys en dira un peu plus et permettra de dresser un premier bilan au terme du premier des quatre tours du championnat. YB, l'autre dauphin de Bâle, a lui aussi fait match nul à Vaduz (0-0).

Mais il convient de relever l'excellent état d'esprit de ce FC Sion qui, en de pareilles circonstances, s'était si souvent effondré dans le passé. Un tel constat avait déjà pu être fait dimanche à la Maladière.

Peter Zeidler a transformé les Sédunois mentalement. L'Allemand était arrivé comme un nobody. Mais peut-être est-il en fait un gourou? ● ATS

BOBSLEIGH Après Yann Moulinier, Robin Santoli rejoint à son tour le team du médaillé d'argent aux JO de Sotchi.

Beat Hefti puise dans le vivier du CEP

PATRICK TURUVANI

Voilà deux athlètes qui lançaient et qui désormais s'élançeront, mais pas sur une piste en tartan. Le corridor sera vertigineux, sinueux et surtout verglacé! Spécialistes du marteau au CEP Cortaillod, Yann Moulinier et Robin Santoli – qui a intégré le team début septembre – pousseront le bob de Beat Hefti l'hiver prochain en Coupe d'Europe, en Coupe du monde et aux Mondiaux de Sotchi, qui auront lieu sur la piste olympique, là où le pilote appenzellois a remporté la médaille d'argent il y a deux ans.

La précision n'est pas anodine. Car si Beat Hefti recrute à ses frais de jeunes équipiers depuis deux saisons, c'est pour remonter un équipage de bob à quatre compétitif en vue des JO de PyeongChang en 2018. Hasard de la vie, il y aura également une ouverture en bob à deux pour un néophyte puisque l'expérimenté freineur Alex Baumann a rejoint le team de Rico Petter. «C'est très alléchant, ça ouvre de belles perspectives», salive Yann Moulinier. «Je me suis entraîné tout l'été avec Beat, nous avons passé beaucoup de temps ensemble, il y a eu quelques allusions, on verra... Mais mon objectif est d'être dans ce bob aux championnats du monde!»

Traces sur les planches...

Engagé il y a une année déjà, le solide Chau-de-Fonnier a eu la joie de voir débarquer dans le team son vieux compère Robin Santoli, vainqueur début septembre de la deuxième édition du Bob Trophy à Oberentfelden (parmi 20 finalistes). «Quand Yann a été pris, j'avais échoué d'un centième sur trois courses», souffle l'habitant de Noiraigue. «Mais cette fois, c'est bon, j'ai terminé premier!» L'exercice consistait à pousser, sur une cinquantaine de mètres et le plus vite possible, un ersatz de bob monté sur des rails. Robin Santoli sera donc du voyage lors du camp d'entraînement qui se déroulera du 8 au



Également lanceur de marteau au CEP Cortaillod, Robin Santoli (à gauche) a rejoint son pote Yann Moulinier dans le team de Beat Hefti. DAVID MARCHON

«**Même si la première descente risque d'être assez flippante, je me réjouis.**»

ROBIN SANTOLI
NOUVEAU MEMBRE DU TEAM HEFTI

19 octobre en Norvège. S'il a déjà pu tester les départs sur glace dans la halle réfrigérée de Cesana, sur le site des JO de Turin, c'est en dévalant la piste olympique de Lillehammer que le Nérouai entrera véritablement dans le vif du sujet. «J'ai déjà été impression-

né, en Italie, rien qu'en parcourant la piste à pied. Il y a des traces dans les planches laissées par les bobs à des hauteurs que je n'atteins pas en sautant», rigole Robin Santoli. «Mais je n'ai pas peur. Même si la première descente risque d'être assez flippante, je me réjouis. Et puis, c'est quand même Beat Hefti qui pilote, ça donne confiance. Ce n'est pas comme si c'était Yann!»

Ce dernier l'avoue: «J'ai déjà suivi deux camps de pilotage. Et lors des trois premières descentes, je me suis retourné deux fois!»

«Ça va être magique»

Entre les deux lanceurs du CEP Cortaillod, l'ambiance est volontiers à la déconnade. «Cela fait dix ans que l'on doit se voir cinq ou six fois par semaine. On a déjà partagé pas mal de choses, et l'aventure va continuer en bobsleigh, ça va être

magique», glisse Robin Santoli, tout en révélant que la relation entre les deux potes aurait aussi pu tourner différemment. «Vers 9-10 ans, j'étais à la FSG Couvet, on s'est d'abord connu comme adversaires. Et Yann ne m'aimait pas, je le battais au poids, au javelot...»

«Robin est un athlète qui m'a marqué. Il fallait que je le batte, parce que je ne l'appréciais pas», confirme le Chau-de-Fonnier.

Les deux compères sont très proches, mais ils ne se ressemblent pas forcément. «Pour pas mal de choses, on est limite opposés», relance Robin Santoli. «Moi, je ne suis pas très ordré, je manque de rigueur. Je n'ai pas non plus besoin de mon petit confort, alors qu'avec lui, tout doit être planifié et organisé.»

Yann Moulinier ne se dérobe pas. «Quand Robin part en camp

avec un sac à dos, moi j'ai besoin de trois valises! Je suis très carré, ce qui cadre parfaitement avec le bob, qui demande beaucoup de rodage et de routine dans l'approche des courses. Mais je me libère un peu en prenant exemple sur lui.» A l'entraînement, en revanche, «nous sommes les deux sérieux».

Puissance et vitesse

Et sur la piste, ils apporteront des qualités différentes à Beat Hefti. «Yann est plus fort, plus puissant, alors que je suis plus explosif, j'ai plus de fréquence et de vitesse après 40 mètres de course», ajuste Robin Santoli. En bob à quatre, le Nérouai devrait ainsi occuper la place de freineur et être le dernier à sauter à bord. Yann Moulinier, lui, devrait comme la saison dernière occuper la place No 2 ou No 3. ●

À LA POUSSÉE

TEAM HEFTI L'équipe se compose de Beat Hefti (pilote, 38 ans), Yann Moulinier (23 ans), Sandro Ferrari (21 ans), Andre Höpli (24 ans), Robin Santoli (23 ans) et Wolfgang Kötteritzch (entraîneur). Un ou deux pousseurs pourraient venir compléter l'effectif d'ici Noël, histoire d'avoir un peu plus de marge en cas d'absences (blessure, maladie, études...).

ENTRAÎNEMENT Yann Moulinier et Robin Santoli s'entraînent avec leur team tous les mercredis et samedis à Andermatt, en plus de leurs séances individuelles de sprint, de sauts, de musculation et de... bob! Avec leur drôle d'engin jaune d'une centaine de kilos (sans les poids additionnels), mis à disposition par Beat Hefti et qu'ils ont dû aller chercher à Saint-Gall avec le bus du CEP Cortaillod, autant dire qu'ils ne passent pas inaperçus au stade du Littoral de Colombier. Deux petits camps à Andermatt et un autre en Italie (sur le site des JO de Turin) ont également été mis sur pied durant l'été.

À FOND POUR LE BOB Yann Moulinier et Robin Santoli entendent mettre toutes les chances de leur côté pour aller aux JO en 2018. Comme la saison dernière, le premier mettra son job de dessinateur en bâtiment entre parenthèses durant toute la saison pour se consacrer au bob à 100%. Le second, lui, a obtenu le statut de sportif d'élite à l'Université de Lausanne, où il est inscrit en géographie. Lui aussi pourra vivre sa nouvelle passion à fond. La manche de Coupe du monde en Corée du Sud permettra aux deux hommes de découvrir la nouvelle piste olympique du 27 février au 19 mars 2017. Un premier pas très attendu vers la concrétisation du rêve.

SI J'AVAIS UN MARTEAU... Robin Santoli a (déjà) glané trois médailles au lancer du marteau lors des championnats de Suisse élites, l'or en 2015 et deux fois le bronze en 2013 et 2016. Yann Moulinier, lui, a remporté l'argent en 2015 et 2016.



Du marteau au bob

Robin Santoli a profité d'un long séjour en Australie, l'hiver dernier, pour affûter son physique et peaufiner sa technique au marteau, «avec un entraîneur (Benn Haradine) qui a participé aux JO de Rio au lancer du disque», précise-t-il. «J'ai même fait deux concours là-bas, avec des lancers à 1m ou 1m50 de mon record (56m95 en 2015 contre 55m11 cette année pour Yann Moulinier). De tels résultats en hiver étaient prometteurs...»

Malheureusement, son dos n'a pas suivi. «A mon retour en Suisse, j'ai été victime d'une hernie et je n'ai pas pu lancer pendant trois mois. Pour le marteau, c'était mort (à l'exception notable de sa médaille de bronze aux championnats de Suisse!). Alors, dès le mois de juin, j'ai tout misé sur le Bob Trophy. J'avais d'ailleurs déjà réorienté mon entraînement en Australie en pensant au bob, en mettant l'accent sur le sprint. Et ça a payé!»

Robin Santoli a tourné la page sans (trop) de regret. «C'était la première fois que je ne me blessais pas durant l'hiver, j'étais en forme et j'avais envie de faire une belle dernière saison de marteau cet été», avoue l'étudiant en géographie à l'Université de Lausanne, détenteur de la quatrième meilleure performance romande de tous les temps, qui aurait aimé s'attaquer au record romand (62m50) détenu depuis 1998 par le Chau-de-Fonnier Christophe Kolb. «L'athlétisme, c'est cool, mais quand même un peu ingrat... Soit tu as un énorme niveau, soit tu n'es personne. Et puis, le marteau, ça commençait à devenir répétitif.»

Le bob offrira à Robin Santoli de nouvelles émotions et des perspectives olympiques. «J'avais envie d'en faire bien avant que Yann ne se lance. On en faisait déjà avec mon frère, dans un hamac! On imitait les virages relevés en se penchant à gauche, à droite...» A Lillehammer, tout bientôt, ce sera pour de vrai. ●

SKI NORDIQUE

Skieuses du Giron déjà en route

Les fondeurs et fondeuses du Giron jurassien (GJ) roulent en ski-roues déjà en direction de la saison 2016-2017. Solène Favier (SC La Brévine, née en 2000), Emma Wuthrich (SC La Vue-des-Alpes, 2000) et Laura Jeanneret (SC La Brévine, 1998), membres des cadres du ski nordique, ont participé au Nordic week-end sur les pentes des cols du Gotthard, de la Furka et de l'Oberalp. Emma Wuthrich fut la seule à participer aux trois étapes au programme. Elle s'est classée 14e au général toutes catégories (10e en M18). Dans le prologue (3,3 km en skating) en M20, Solène Favier a terminé cinquième (3e en M18), Emma Wuthrich huitième (5e en M18) pour sa première dans cette spécialité et Laura Jeanneret seizième. Sur l'épreuve en style classique (4,1 km, +385 m), Solène Favier victime d'une contracture terminait sixième (3e en M18), Laura Jeanneret 19e juste devant Emma Wuthrich (20e en M20, 11e en M18). Cette dernière fut la seule représentante du GJ à prendre part à la troisième étape en course à pied (4,5 km, +500 m) et se classait à un bon dixième rang (7e M18) au Göschenalp (+1797 m). ● RÉD - COMM

FOOTBALL

Ilona Guede et les M17 bien lancées

L'équipe de Suisse M17 a remporté, mardi soir, son premier match de qualifications pour l'Euro 2017 en Tchèque. Face à Israël, les Suissesses se sont imposées 1-0 grâce à un but à la 30e de Malin Gut. Titularisée en attaque, la Chau-de-Fonnière Ilona Guede a joué pendant 62 minutes avant d'être remplacée par Nadine Riesen. Après une rencontre, l'équipe nationale occupe la deuxième place du classement, derrière le Danemark, vainqueur de la Slovaquie 6-1. La sélection de Monica Di Fonzo rencontrera la Slovaquie le 22 septembre prochain. ● LME

Zurich privé de son défenseur Bangura

Le FC Zurich doit composer pendant environ deux semaines sans Umaru Bangura (28 ans). Le défenseur de la Sierra Leone a dû se soumettre à une opération à la main gauche. ● ATS

Maurizio Jacobacci saute à Innsbruck

Maurizio Jacobacci doit se chercher un nouveau club. L'ancien entraîneur notamment de Sion et de Schaffhouse a été renvoyé par les dirigeants du Wacker Innsbruck (D2 autrichienne) après à peine plus de trois mois de fonction. ● ATS

BASKETBALL

Marko Mladjan file en Slovénie

Marko Mladjan (23 ans) quitte le championnat de Suisse. L'international suisse s'est engagé avec le club slovène d'Union Olimpija Ljubljana, demi-finaliste de son championnat la saison passée. L'ex-joueur de Monthey aura la chance de disputer l'EuroCup. ● ATS

AVIS MORTUAIRES

Souvenirs



**Henri
BONNET**
1915 - 2013

Vous êtes toujours dans notre mémoire et nos cœurs.

La famille



**Thérèse
BONNET-DAFFLON**
1917 - 2015

132-284326

*Yannick, ton chemin parmi nous
s'est brusquement terminé.
Repose en paix
On t'aime*

Sa fille: Saskya et sa maman Pamela, Hector
Ses parents: Jean-Pierre et Marilou
Son frère: Joël et Catherine, leurs enfants Elijah et Leeloo
Ses tantes et oncles: Françoise, Romano, Catherine, Suzanne,
feu Pierrot, Eddy
Ses cousines et cousins: Roberto, Lorenzo, Jessica, Benoît, Gaël, Manon
Mama Gladys au Pérou
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Yannick LAUENER**

qui les a quittés trop tôt, le 15 septembre 2016, dans sa 37e année.
Une cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Jean-Pierre Lauener, Sasselet 22, 2523 Lignièrès

Pour honorer sa mémoire vous pouvez faire un don à la Fondation
Théodora, CCP 10-61645-5, mention: deuil Yannick Lauener.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-788961



*Je quitte ceux que j'aime
pour rejoindre ceux que j'aimais*

C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

**Monsieur
Edgar BOSS**

qui s'en est allé paisiblement entouré de sa famille
à la Résidence Le Castel dans sa 94e année.

Son épouse Waltraut Boss-Nobs

Ses enfants Raymond et Nadège Boss
Sylvia Boss

Ses petites-filles Floriane Boss et son ami Patrice Schreyer
Sidonie et David Rey-Boss, leurs enfants Luca et Lucie

ainsi que les familles parentes et alliées.

Cernier, le 16 septembre 2016

Selon ses vœux, le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci particulier au personnel soignant de la Résidence Le Castel
à St-Blaise.

Adresse de la famille: Raymond Boss, Les Trois Bornes 8, 2608 Courtelary

132-284345

*Les maux du juste sont en grand nombre,
mais l'Éternel le délivre de tous.
Psaume 34:20*

A l'aube du vendredi 16 septembre 2016

**Monsieur
Jacques-André LÄUBLI**

s'est endormi paisiblement, au home de la Lorraine, à Bevaix,
entouré de la bienveillance du personnel soignant,
à qui va toute notre gratitude.

Un dernier hommage lui sera rendu, le lundi 26 septembre 2016,
à 15 heures, au cimetière de Bevaix,
où il reposera dans la tombe de ses parents.

Que tous ceux qui l'ont connu, aient une pensée pour lui.

028-789018

AVIS MORTUAIRES

*Le monde est plein de petites joies
et c'est un art de les voir.*

Li Tai pé

Gérard Rossel
Valérie et Johan Hutzli-Rossel
Axel, Ylan
Sandrine et Raphaël Chappatte-Rossel
Lily, Nils

Serge Morotti
Sandra Morotti et son compagnon Michel
Olivier et Sabrina Morotti et leur petit Delio

Serge Rossel et famille

Pierrette Matile et famille

ainsi que les familles parentes et alliées

ont la tristesse de faire part du décès de

Maria ROSSEL

née Renaud

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman,
grand-maman, belle-sœur, tante, filleule, marraine, cousine, parente
et amie enlevée à leur tendre affection mercredi le jour de ses 66 ans.

*Je ferme tendrement les yeux
et de tout mon cœur je fais le vœu
qu'un jour dans l'au-delà
peut-être tu me reconnaitras.*

La Chaux-de-Fonds, le 21 septembre 2016

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds,
le vendredi 23 septembre à 11 heures.

Maria repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Abraham-Robert 65, 2300 La Chaux-de-Fonds

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel du lieu d'accueil
de jour L'Esprit de Famille à La Chaux-de-Fonds, le Jardin des Cèdres
à Boudry et au home de L'Ermitage à Neuchâtel pour leur dévouement
et leur accompagnement.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser
à L'Esprit de Famille de La Chaux-de-Fonds, CCP 12-692110-5
(mention Maria Rossel).

**La direction et le personnel
de la Fiduciaire Leitenberg & Associés SA**

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Madame
Maria ROSSEL**

maman de notre fidèle collaboratrice Madame Valérie Hutzli

Nous présentons à la famille et à ses proches
nos plus sincères condoléances ainsi que notre profonde sympathie.

132-284360

NEUCHÂTEL

*Dieu est amour
I Jean 4:8*

Jean-François et Maria Perret et leurs enfants, à Cointrin-Genève,
Les enfants et petits-enfants de la famille Quéniart, en France,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Simone PERRET**

née Quéniart

leur très chère belle-maman, tante, parente et amie,
enlevée à leur tendre affection, dans sa 93e année, le 20 septembre 2016.

La cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du home Les Charmettes,
à Neuchâtel, vendredi 23 septembre à 15 heures, suivie de la crémation.

La défunte repose dans la chambre funéraire du home Les Charmettes.

Nos chaleureux remerciements au personnel du home Les Charmettes
pour sa gentillesse et son dévouement.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte
peuvent penser au home médicalisé Les Charmettes, 2000 Neuchâtel,
CCP 20-451-5, mention «deuil Simone Perret».

Adresse de la famille: Jean-François Perret
Ch. de la Fleuriste 18, 1216 Cointrin

24 ans, 20 ans, 51 ans, 44 ans avec toi,
24 mois sans toi

Vincent BUSSI

2014 - 22 septembre - 2016

Ta famille

MARIN

**Automobiliste blessée
sur l'autoroute**

Hier vers 8h30, une voiture conduite par une Zurichoise de 26 ans circulait sur l'autoroute A5 en direction de Marin. Entre les sorties de Thielle et Marin, son véhicule a heurté la berme centrale à plusieurs reprises avant de s'immobiliser en travers de la voie de gauche de la chaussée. Blessée, la conductrice a été transportée au moyen d'une ambulance du Service d'incendie et de secours (SIS) à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Le véhicule endommagé a été pris en charge par le dépanneur de service. La berme centrale a été remise en état par les employés du CNERN, le Centre neuchâtelois d'entretien des routes nationales. ● COMM

ÉTAT CIVIL

Neuchâtel

Naissances. - 0909. Oberson, Robin, fils de Oberson, Fabian et de Lambert Oberson, Maryline. 11. Omerovic, Aydan, fils de Omerovic Mehmed et de Serrano, Sarah; Oliveira da Conceição, Tess, fille de Oliveira da Conceição, Hugo Xavier et de Gerber, Aurélie. 12. Suljic, Nael, fils de Suljic, Mirza et de Suljic, Sanela; Poget, Émile, fils de Poget, Yann et de Poget, Domitille. 14. Rion, Elsa, fille de Rion, Marc-Antoine et de Rion, Sandra; Dressler, Anwen, fille de Dressler, Maurice et de Dressler, Aurélie; Roy, Hope, fille de Roy, Sébastien et de Roy, Mélanie. 15. Lagger, Louise, fille de Lagger, Laurent Grégoire et de Lagger, Laure; Reift, Mila, fille de Reift, Samuel et de Reift, Léa Cecilia. 16. Besson, Nathan, fils de Besson, Cédric et de Besson, Sandra. 17. Costanza, Alessio, fils de Costanza, Fabio et de Costanza, Maëlle. 18. Porret, Maliya, fille de Porret, Michael et de Porret, Sara; Reichen, Sophie, fille de Reichen, Kevin et de Albesa, Anne Monique Jean Marie. ●

L'ÉPHÉMÉRIDE

**22 septembre 1975:
le président américain
Gerald Ford est la cible
d'un 2e attentat**

Une ménagère âgée de 45 ans fait feu sur le président à San Francisco, mais un spectateur qui a vu l'arme détourner le coup. Le 5 septembre, soit deux semaines plus tôt, une jeune femme de 26 ans, Lynette Fromme, avait tiré sur Ford alors qu'il quittait un hôtel de Sacramento. Le président avait été sauvé par l'intervention de ses gardes du corps.

2006 - Le Transrapid, train à sustentation magnétique qui a établi un record de vitesse à 450 km/h en 1993, percute un engin de maintenance sur une piste d'essai de la région de Ems, en Allemagne, faisant 23 morts et 10 blessés.

1998 - Le président américain Bill Clinton subit une sévère humiliation lors de la diffusion sur les chaînes nationales de sa déposition face au juge indépendant Kenneth Starr dans l'affaire Monica Lewinsky.

1993 - Un pont de chemin de fer s'effondre dans la rivière Mobile, en Alabama, entraînant dans sa chute la locomotive et plusieurs wagons d'un train de passagers. L'accident ferroviaire le plus meurtrier des 20 dernières années aux États-Unis fait 44 victimes.

1980 - L'hostilité latente entre l'Iran et l'Irak éclate en conflit ouvert entre les deux pays et devient rapidement un conflit de grande envergure. ●



AIR DU TEMPS
SANTI TEROL

PDC ou Pas De Condom

Les bras m'en sont tombés! SuperDarbellay, l'homme que l'on voit sur tous les fronts, qui tient parfois tête à lui tout seul à l'UDC, cet hyperactif de la politique se prend le temps d'une galipette extraconjugale. Une, hein! Pas... Et paf. De cette unique escapade de couche, l'ancien président du PDC – parti tout entier dédié à soutenir les liens sacrés de la famille – en ressort re-père.

Attends... Pas De Condom pour célébrer un échange de fluides aussi hasardeux qu'accidentel et savoureusement réprouvé par la morale? Je m'étonne. Ou alors, il faut que l'heureuse maman soit au-dessus de tout soupçon pour ne pas s'alarmer d'un éventuel risque de transmission d'une ma-

ladie sexuelle quelconque. Car il paraît évidemment inimaginable que le candidat au Conseil d'Etat valaisan puisse avoir lui-même été porteur d'un germe pathologique, qu'il aurait pu transmettre à sa conquête d'un soir...

Et bien personne à ce jour ne s'est, sinon indigné, préoccupé qu'un ténor de la politique suisse s'accorde une frivolité sexuelle – une, hein! Pas... – sans sortir couvert. Pas un mot de réprobation de la part de Stop Sida. Pas une seule remontrance émanant de médecins spécialistes des MST (maladies sexuellement transmissibles). Pas une seule désapprobation des producteurs de latex pour dénoncer la légèreté du parti Pas De Condom. ●

LA PHOTO DU JOUR

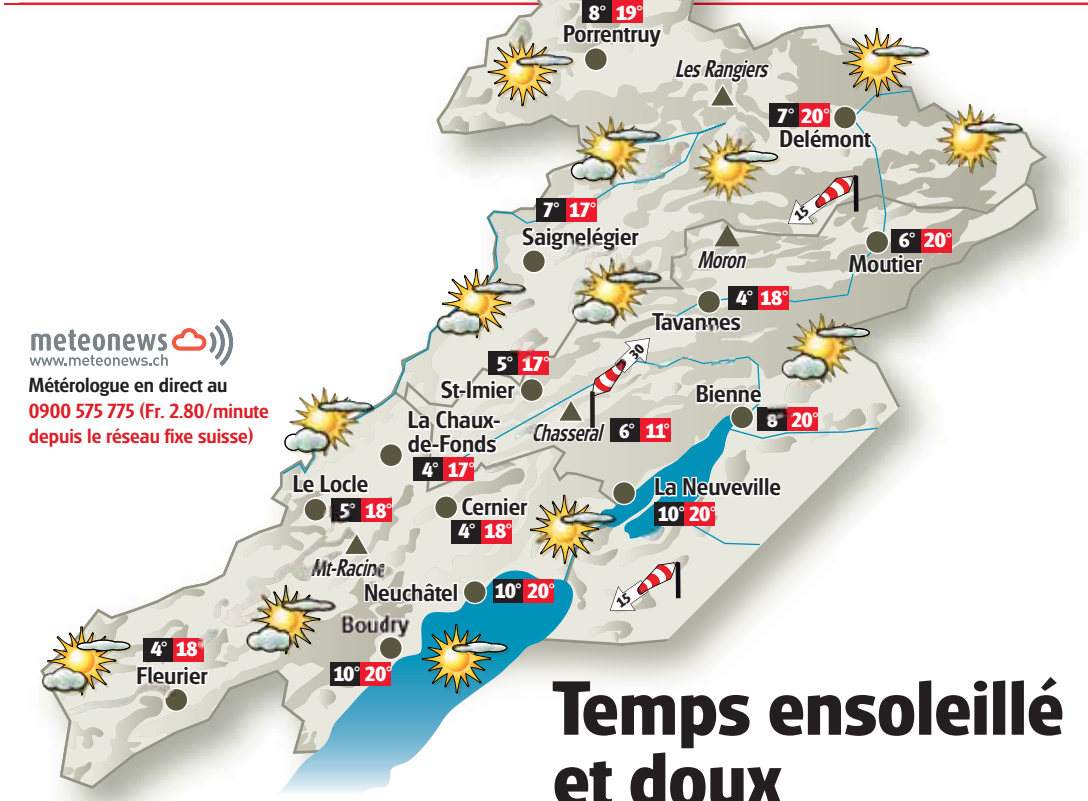
Un jeune demandeur d'asile érythréen prenant un selfie à la revue du bétail de Trogen (AI). KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **7h20**
Coucher **19h30**

Lever **23h38**
Coucher **13h53**



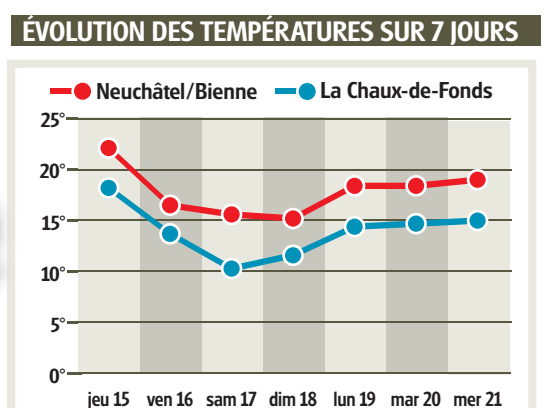
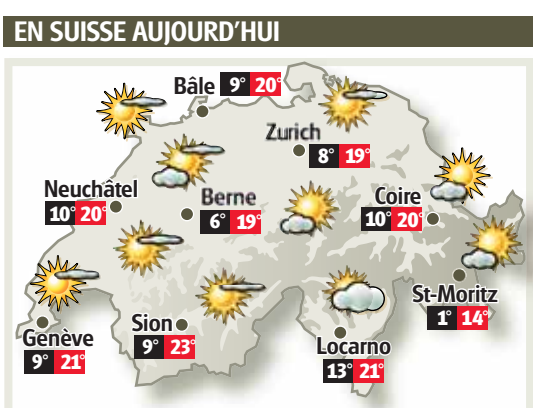
Temps ensoleillé et doux

Ce jeudi, après dissipation d'éventuelles grisailles matinales, nous profiterons d'un temps sec et bien ensoleillé sur l'ensemble de la région. Les températures afficheront des valeurs de saison avec une vingtaine de degrés prévus en plaine cet après-midi. Ces conditions clémentes et douces vont persister jusqu'à dimanche avant l'arrivée de la pluie prévue lundi.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	18°	Bise 1 Bf	\$\$\$ m
Bienne	18°	Bise 1 Bf	429.25 m

Niveau du lac des Brenets: 74709 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Température	Fiabilité
VENDREDI 23	10° 20° / 7° 17°	9/10
SAMEDI 24	10° 22° / 6° 19°	8/10
DIMANCHE 25	10° 23° / 7° 19°	7/10
LUNDI 26	14° 17° / 9° 12°	6/10

SUDOKU N° 1663

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1662

9	1	6	7	5	4	8	2	3
3	5	2	1	8	9	7	4	6
8	4	7	3	2	6	5	9	1
7	9	4	6	1	3	2	5	8
1	8	5	9	4	2	3	6	7
6	2	3	8	7	5	4	1	9
5	7	1	4	6	8	9	3	2
4	6	9	2	3	7	1	8	5
2	3	8	5	9	1	6	7	4

Difficulté 3/4

		9	2			1	4	
3	2		4					
								3
		1		8	2			
6		5		9		2		7
			6	7		9		
9								
					5		9	1
	8	2			6	7		

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

OFFRE SPÉCIALE

Rosé 2014
bouteille
5.90
au lieu de 7.90

Campo Viejo Tempranillo – Rioja DOC
vin vieilli en fûts de chêne.

Rouge 2013
bouteille
6.90
au lieu de 9.90

Un nez intense avec des notes de fruits rouges, framboises et cerises rouges, avec de subtiles notes vanillées de la barrique. En bouche on retrouve les fruits avec une intensité moyenne et des tannins fins.